

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	03
SOCIAL	02	TRANSPORT	02	ADMINISTRATION	62
ECONOMIE	02	TELECOMMUNICATION	02	ENERGIE	02

N° 3080

13 Juin 2024

13 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	018/DM/CAFAN/SG/24 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 018 /DM/CAFAN/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHAVBILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM - LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 7.5WC AVEC UNE EXTENSION DE 2000 METRES DANS LA LOCALITE D'EKOUMDOUMA 2
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	04/ADD/C-BASCHEO Lire
	Titre/objet	ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 BIS/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2024 DU 16/05/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUTSALE BASCHEO MBOUL MBOULA (LOT 1), REHABILITATION ET AMENAGEMENT DI/TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO-DJALINGO (COT 2), ET LA REHABILITATION DU DALOT DE WOURO NENE (LOT 3), COMMUTSE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DELA BENOUE, REGION DU NORD. 12. OUVERTURE DES PLIS L'OUVERTURE DES PLIS SE FERA, EN UN TEMPS À SAVOIR L'OUVERTURE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES, DES OFFRES TECHNIQUES'ET FINANCIÈRES AURA LIEU LE VENDREDI 21 JUIN 2024 AU LIEU LE 14 JUIN 2024. LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

3	Reference	008/C/CAY2//SMP/2024 du 13 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATIONN° 002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	196/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 10/06/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°196/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 10/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE YAOUNDE 2035
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	002/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE CABARET LAKENZA-MISSION CATHOLIQUE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°19 DU 13 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 30 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	Reference	00107/E/2/C/MINH DU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00107/E/2/C/MINH DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REHABILITATION DE LA VOIE « STATION MRS OMNISPORT-CARREFOUR CAMTEL BEPANDA » A DOUALA.FINANCEMENT : BIP/MINH DU - EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	Reference	011/C/CAY2/SMP/2024 du13 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/CAY2/SMP/2024 DU13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	002/D/C-NTUI/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 003/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :-LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA-LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBA DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
10	Reference	011/DM/CAY2//SMP/2024 du 13 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°006/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference 008/DM/CAY2//SMP/2024 du 13 JUIN 2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

12	<p>Reference 00187/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00187/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024 DU 04/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS SIMPLIFIEE (DP) N°00034/DP/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT(FIRME) CHARGE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DANS LA VILLE DE KUMBA.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°1 À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CNTS/CIPM/AG/2024 DU 21 MAI 2024 POUR LA L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 20 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°20 DU 13 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 009/C/CAY2/SMP/2024 du 13 JUIN 2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/C/CAY2/SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 002/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLMEWOUT, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 00108/E/2/C/MINHDU Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00108/E/2/C/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/ DMTR/BYJ DU 23 AVRIL 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE VOIRIE EXECUTES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 00110/E/2/C/MINHDU Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00110/E/2/C/MINHDU DU 07 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT: BIP/MINHDU – EXERCICE 2024.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 001/MINADER/SG/DDA/PADCACAO/UAF/SPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°001/MINADER/SG/DDA/PADCACAO/UAF/SPM/2024 DU 03 /06/2024PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 005/ASMI/MINADER/SCPM-FODECC/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LE PRÉ- QUALIFICATION DES BUREAUX ET CABINETS D'ÉTUDES POUR LE RENFORCEMENT DES UNITÉS DE FORMATION EXISTANTES DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME GÉNÉRATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (RÉGÉNÉRATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATION CACAOYÈRES) AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACO)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 0431 -24/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°0431 -24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 305/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/deg/ Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°305/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 03 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX (02) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference 09/DM/CAY2//SMP/2024 du 13 JUIN 2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	00093/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00093/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 JUIN 2024 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

24	Reference	00202/E/2 /D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N°00202/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BIP/MINHDU- EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	005/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	1394-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1394-24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13/03/2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	001/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLMEWOUT, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	002/C/SIGAMP/C/LDO/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C/CLDO/CIPM/2024
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	1580/A/ANAFOR/DG/DRP/SAM/2024 DU 11 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1580/A/ANAFOR/DG/DRP/SAM/2024 DU 11 JUIN 2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR /ANAFOR /CIPM/2024 DU 8 MAI 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

30	Reference	ADDITIF N°06 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°06 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2024 POUR LA REFECTION DE LA PEINTURE GENERALE DES MURS INTERNES ET BALUSTRADES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

31	Reference	00041/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

32	Reference	54/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/deg./- Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 54/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°04/ AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

33	Reference	011/C/CAY2/SMP/2024 du13 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011 C/CAY2/SMP/2024 DU13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS)
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

34	Reference	005/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [00000197/AONO/CAA/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000197/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 10.06.2024 RELATIF À L'ACQUISITION EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS DES VÉHICULES À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2024

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 23-07-2024

36

Reference [10/AONO/C.NDZAP/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/C.NDZAP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES SUR UNE DISTANCE DE 5 KM AU LIEU DIT « PONT OLAMA », DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-SO'O, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 05-07-2024

37

Reference [000006/AONR/MINDDEVEL/CIPM/2024 DU 11 juin 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000006/AONR/MINDDEVEL/CIPM/2024 DU 11 JUIN 2024 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE A FIBRE OPTIQUE POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES DONNEES AU MINDDEVEL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-06-2024

38

Reference [00013/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-07-2024

39

Reference [1393-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1393-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/04/2024

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

40

Reference [00106/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00106/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS SIMPLIFIEE (DP) N°00034/DP/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DANS LA VILLE DE KUMBA. NOM DU PROJET DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT BANQUE MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SÉLECTION SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALIFICATION DES CONSULTANTS (QC)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	002/MINADER/SG/DDA/PAD-CACAO/UAF/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/MINADER/SG/DDA/PAD-CACAO/UAF/SPM/2024 DU 05/06/2024.PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006/ASMI/MINADER/SCPM-FODECC/2024 DU 02 MAI 2024 RELATIF À LA PRÉ- QUALIFICATION DES BUREAUX ET CABINETS D'ÉTUDES POUR LA MISE EN PLACE DES UNITÉS DE FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (RÉGÉNÉRATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATION CACAOYÈRES) AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACO)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	0430 - 24/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0430 - 24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE C4 À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	013/DI/DG/CM-SCDP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 013/DI/DG/CM-SCDP/2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	009/D/C-DZENG/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/C-DZENG/SG/2024 DU 11/06/2024PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRS N °001/AONR/C-DZENG/ CIPM/ 2023 DU24/10/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG : ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

45	Reference	0436-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	DECISION N°0436-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS DE BAGAGES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	012/DM/C-NSAL/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°012/DM/C-NSAL/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12ML DE PORTREE SUR LA RIVIERE « MAKOOGUE » DU VILLAGE NKOUMISSE SUD, DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	003/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE CABARET LAKENZA-MISSION CATHOLIQUE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

48	Reference	26/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°26/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 7.5WC AVEC UNE EXTENSION DE 2000 METRES DANS LA LOCALITE D'EKOUIMDOUMA 2 DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	00188/E/2 /D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N°00188/E/2 /D/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REHABILITATION DE LA VOIE « STATION MRS OMNISPORT-CARREFOUR CAMTEL BEPANDA » A DOUALA.FINANCEMENT : BIP/MINHDU - EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	080/DM/C-MGA/SG/2024 DU 30/05/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 080/DM/C-MGA/SG/2024 RAPPORTANT LA DECISION N° 002/DM/C-MGA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	002/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION -LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA -LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBADANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 11 AVRIL 2024, POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO A LA CRTV EN DEUX (02) LOTS, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
53	Reference	003/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05 (CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLOA COSBIMDANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
54	Reference	004/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE—BIVOUNA (16KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
55	Reference	012/C/R-CE/D-NK/C-NSAL/SG/CIPM/24 DU 10 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 012/C/R-CE/D-NK/C-NSAL/SG/CIPM/24 DU 10 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12ML DE PORTREE SUR LA RIVIERE « MAKOOGUE » DU VILLAGE NKOUMISSE SUD, DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
56	Reference	28/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°28/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CA/CIPM-ROUTE 19/03/2024 RELATIF A L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM, DEPARTEMENT MEFOU ET AFAMBA. - LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ADJIZOA-BELLE CITÉ (5KM) - LOT 2 : RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR ABOTO- MVOM - LOT 3 : ENTRETIEN DES ARTÈRES DE LA VOIRIE URBAINE D'AFANLOUM Y COMPRIS LA BRETELLE MENANT À LA CHEFFERIE DE 2EME DEGRÉ DE MEVAMEBOTO (1500ML)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	002/DCO/C-NGZP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DCO/C-NGZP/CIPM/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'ODANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	12-07-2024

58	Reference	082/DM/C-MGA/SG/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 082/DM/C-MGA/SG/2024 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	02/ADC/ C19/CDPM-W/CIOP-DOUALA/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/ADC/ C19/CDPM-W/CIOP-DOUALA/2024 DU ... POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE DOUALA (CIOP), DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	08-07-2024

60	Reference	565/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE YAOUNDE 2035.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	001/AD/J08/CDPMJ2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/AD/J08/CDPMJ2024 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J08/CDPM/2024 DU 13 M A I 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU QUARTIER FEMININ ET DU QUARTIER MINEUR DE LA PRISON PRINCIPALE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	001/AD/LT/CR/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2024 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES POUMA – SAGBAYEME – SONGMBENGUE (27,67KM) ET NYAHOO – TOUE (28KM),DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63	<p>Reference 27/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°27/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM LOT 2 : REHABILITATION DE LA MINI CENTRALE SOLAIRE DE L'HÔTEL DEVILLE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

64	<p>Reference 013/C/DG/CM-SCDP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS LES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE, BONABERI ET BAFOUSSAM.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

65	<p>Reference 020/C/AONO/C-DZG/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°020/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 11/06/2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 013/AONO/C-DZENG /CIPM /2023 DU 23 /10 /2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

66	<p>Reference 021/C/AONO/C-DZG/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°021/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 11/06/2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-DZENG /CIPM /2023 DU 23 /10 /2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

67	<p>Reference 02/AONO/IRIC/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/IRIC/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'INSCRIPTION, DE DEPOT DES DOSSIERS ET DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE, DE CONCOURS ET DE TESTS D'ENTREE A L'IRIC EN LIGNE FINANCEMENT : BUDGET IRIC EXERCICE 2024IMPUTATION : SP118-A2-A1-201103PIÈCE N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 19-07-2024</p>
-----------	--

68	<p>Reference 05/DAO/CIRCB/CIPM/24 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/DAO/CIRCB/CIPM/24, DU 13 JUIN 2024POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS DE LABORATOIRES BIOMEDICAUX AU CIRCB.EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 10-07-2024</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2024

70	Reference	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

71	Reference	006THIRD/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024DU 06/06/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 THIRD/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU (8.6 KM), EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-06-2024

72	Reference	04/AONO/RS/DDI/C.OV/CDPM.DL/2024 DU 04/06/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/RS/DDI/C.OV/CDPM.DL/2024 DU 04/06/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS MINI CENTRALES SOLAIRES DE 18KVA ET 10,5KVA DANS LES LOCALITES D'AKOM, D'AKOABAS ET DE NGOUDJEN ET LE RENFORCEMENT DE LA MINI CENTRALE SOLAIRE D'EKOWONG, DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-07-2024

73	Reference	008THIRD/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/2024 DU 06/06/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008THIRD/AONO/PU/ C- MVGAN/CIPM/2024 DU 06/06/2024POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP BIKONG LOT N°2 : EP AMVOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-07-2024

74	Reference	09/AONO/C-NZAP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DES HOTES, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O ; REGION DU CENTRE. PHASE I
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	12-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

75	Reference	003/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2024 DU Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2024 DU 31 MAI 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MANUELS SCOLAIRES POUR LA VIABILISATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE(MINAC).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-06-2024

76	Reference	008/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 30 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 30 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA VILLE D'AMBAM, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE (MINFOF)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-06-2024

77	Reference	0000053/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000053/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT AERIEN TRIPHASEE DE L'AXE CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BABOUTCHEU NGALEU - ENTREE CHEFFERIE BALOUK DANS LE GROUPEMENT BABOUTCHEU-NGALEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST ET L'EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE DE SOKELLE DANS LA COMMUNE DE POUAMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. EN 02 LOTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-07-2024

78	Reference	006/AONO/PU/C.BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du 21/05/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C.BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 21/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIITS POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A ZOUAMEYONG, COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2024

79	Reference	01/AONO/C19/CDPM-WOURI/IEAB-DLA6/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C19/CDPM-WOURI/IEAB-DLA6/2024 DU 11 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE DOUALA 6, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-07-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

80	Reference	01bis/AONO/MEADEN/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/MEADEN/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TOURISME STATION WAGON 4X4 DIESEL DE 09 CV, AU MOINS (LOT N°1) ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DIESEL (LOT N°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-07-2024

81	Reference	1402-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°1402-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 09/04/2024 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS A BORD ET DE TALONS DE BAGAGES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

82	Reference	11/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUEN 2024RELATEF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULLI MANGO, COMMUNE DEPITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-07-2024

83	Reference	02/DC/MEADEN/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2024 DU 12/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) LOGEMENTS A LAGDO ET L'AMENAGEMENT DE TROIS (03) PIECES DEVANT ABRITER LES BUREAUX DES CADRES DE LA MEADEN A LAGDO EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	10-07-2024

84	Reference	000016/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 12 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000016/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00005/AMI/MINDDEVEL/2024 DU 24 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CABINETS EN VUE DE CONCEPTION D'UN LOGICIEL DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMÉRIQUES AU MINDDEVEL.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

85	Reference	005/AONO/ C. CAMPO /CIPMP/2024 DU 10/06/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ C. CAMPO /CIPMP/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR ENTREE DOUMASSI - ECOLE MATERNELLE - HOTEL DE VILLE - CARREFOUR LYCEE TECHNIQUE D'UNE LONGUEUR DE 800 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-07-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference 10/AONO/C-PTA/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES CHEFFERIES DANS LACOMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT N°1 : RECONSTRUCTION DE LA CHEFFERIE DE FORTY ;LOT N°2 : RECONSTRUCTION DE LA CHEFFERIE DE LA CHEFFERIE DE MBOURA. Bâtiments et Equipements Collectifs 08-07-2024
-----------	--	--

87	Reference 19/AONO/ADC/CIPM/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/06/2024POUR LE REMPLACEMENT DES COMMUTATEURS DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT :SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024 Travaux 09-07-2024
-----------	--	--

88	Reference 02/DC/CA.EBWA1/CIPM/ 2024 du 23/05/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DEMANDE DE COTATION N°02/ DC/CA.EBWA1/CIPM/ 2024 DU 23/05/2024 POUR EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NYANGONG, ARRONDISSEMENT D'EBOWLA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD Approvisionnements Généraux 28-06-2024
-----------	--	--

89	Reference 008/D/C-DZENG/SG/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISIONN°008/D/C-DZENG/SG/2024 DU 11/06/2024PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRS N °013/AONO/C-DZENG/ CIPM/ 2023 DU 23/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG : ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE N/A N/A
-----------	--	--

90	Reference 01/DC/CIPM/CA-EBWA1/2024 DU 23/05/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/CA-EBWA1/2024 DU 23/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENGONG, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWLA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA Approvisionnements Généraux 28-06-2024
-----------	---	---

91	Reference 001/D/C-NTUI/SG/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°001/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :-LOT1 : D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI -LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO ; CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE Travaux N/A
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

92	<p>Reference 010/C/CAY2/SMP/2024 du13 JUIN 2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS).</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

93	<p>Reference 003/D/C-NTUI/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°003/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05(CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLO A COSBIM DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

94	<p>Reference 004/D/C-NTUI/SG/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°004/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE-----BIVOUNA (16KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

95	<p>Reference 06/AONO/CIRCB/CIPM/24 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CIRCB/CIPM/24, DU 13 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN INCINERATEUR ET CONSTRUCTION DE SON LOCAL AU CIRCB. EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 11-07-2024</p>
-----------	--

96	<p>Reference 003/AONO/CDPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/J08/CDPM/2024 DU 04 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NGOG MAPUBI PHASE I, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 03-07-2024</p>
-----------	---

97	<p>Reference 02/AONO/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 03-07-2024</p>
-----------	--



#

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference [001/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°001/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION -LOT1 :D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI -LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO, AU CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

99

Reference [00189/E/2 /D/MINHDU](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°00189/E/2 /D/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/BYJ DU 23 AVRIL 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE VOIRIE EXECUTES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN.FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

100

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°001A LA N°005/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2024 DU 22 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET PRODUIT D'ENTRETIEN À L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 018 /DM/CAFAN/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU 08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHAVBILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM - LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 7.5WC AVEC UNE EXTENSION DE 2000 METRES DANS LA LOCALITE D'EKOUMDOUMA 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des

Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu La loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision N° 000359/CAB/MINMAP DU 15 JUIN 2022 portant désignation du président de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis du 13 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu la proposition d'attribution du 25 Mai 2024.

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire, attributaire objet du DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHAVBILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM

lot 1 : **CONSTRUCTION D'une centrale SOLAIRE de 7.5wc AVEC UNE EXTENSION DE 2000 METRES DANS la localite d'ekoumdouma 2 ; est le suivant**

N° Lot	Entreprise	DELAIS D'EXECUTION	
		Montant TTC (F CFA)	
1	Groupement AS Consulting SARL/SOTRAGEL SAARL	29 871 375	Trois Trois (03) Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 4 Juin 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE BASCHEO

ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 BIS/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2024 DU 16/05/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO MBOUL MBOULA (LOT 1), REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO-DJALINGO (ÇOT 2), ET LA REHABILITATION DU DALOT DE WOURO NENE (LOT 3), COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. 12. OUVERTURE DES PLIS L'OUVERTURE DES PLIS SE FERA-,EN UN TEMPS À SAVOIR L'OUVERTURE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES, DES OFFRES TECHNIQUES'ET FINANCIÈRES AURA LIEU LE VENDREDI 21 JUIN 2024 AU LIEU LE 14 JUIN 2024. LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies moquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo au plus tard le 14 JUIN à 10heures,heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04 BIS/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2024 DU LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO MBOULMBOULA (LOT1), REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO-DJAUNGO (LOT 2), ET LA REHABILITATION DU DALOT DE WOURO MENE (LOT 3), COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Lire pluto

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies moquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Baschéo au plus tard le **21 JUIN** à 10heures,heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°04 BIS/AONO/M-C-BASCHEO/SG/CIPM/2024 DU LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO MBOULMBOULA (LOT1), REHABILITATION ET AMENAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE BASCHEO-DJAUNGO (LOT 2), ET LA REHABILITATION DU DALOT DE WOURO MENE (LOT 3), COMMUNE DE BASCHEO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 14 JUIN à 11 heures dans la salle des actes de la Commune de Baschéo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en imtemps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **21 JUIN** à 11 heures dans la salle des actes de la Commune de Baschéo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

BASHEO le 12 Juin 2024

Le MAIRE

SOUAIBOU

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N° 008/C/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *ALAIN DEXTER CORPORATION SARL* ; B.P : - ; Tel. : 692 34 91 51 ; Registre de Commerce N° *RC/DLN/2023/AB/1335* à YAOUNDE ; N° Identifiant Unique : M052318289205N ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis de Consultation N°002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA : huit millions neuf cent soixante-quatorze mille cent onze (8 974 111) FCFA*

ü *Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

DECISION N°196/D/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM DU 10/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE YAOUNDE 2035

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;
- Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'appel d'offres national restreint n°006/AONR/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 en vue de l'élaboration du plan de communication pour le plan directeur d'urbanisme de Yaoundé 2035 ;
- Vu le procès-verbal n°467 du 05 juin 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 300^{ème} session du 05 juin 2024.

DECIDE

ARTICLE 1^{er}: La consultation, objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°006/AONR/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 en vue de l'élaboration du plan de communication pour le plan directeur d'urbanisme de Yaoundé 2035 a été attribuée à l'entreprise SECEL, pour un montant de vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt mille huit cent deux (23 480 802) FCFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE MBANKOMO

DECISION N°002/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE CABARET LAKENZA-MISSION CATHOLIQUE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDEVEL, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

*Vu l'Arrêté N° 000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;*

Vu la Décision N° 000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est déclaré **infructueux pour le motif d'absence de soumissionnaire**, l'attribution de la lettre commande relative aux travaux de revêtement en enduit superficiel de l'axe Cabaret Lakenza-Mission Catholique de Mbankomo,

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 11 Juin 2024

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE MATOMB

**ADDITIF N°19 DU 13 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 30 AVRIL 2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3
DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 014 juin 2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°06/AONO/C.MATOMB/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le 21 juin 2024 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP)

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°06/AONO/C.MATOMB/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres aura lieu le 14 juin 2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le 21 juin 2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site) .
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

MATOMB le 13 Juin 2024

Le MAIRE

BITOUNDE II



MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00107/E/2/C/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REHABILITATION DE LA VOIE « STATION MRS OMNISPORT-CARREFOUR CAMTEL BEPANDA » A DOUALA.FINANCEMENT : BIP/MINHDU - EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00188/D/MINHDU du 05 JUIN 2024, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation suscitée :

DCE	Ville	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Dossier de Consultation de l'Entreprise suivant autorisation de gré à gré N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 mai 2024 pour les travaux complémentaires de réhabilitation de la voie « Station MRS Omnisport - Carrefour CAMTEL Bependa » dans la ville de Douala.	Douala	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Yaoundé Tél : 222 22 03 06 / 222 22 07 08	400 000 000	Cinq (05) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N° 011/C/CAY2/SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise **COM 3 SARL** ; B.P :3864 **YAOUNDE** ; Tel. : 242 18 02 01 ; Registre de Commerce N°RC/YAO1/04/967 ; N° Identifiant Unique : M060400017020T ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N ° 005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS) selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA :*

Lot 1 : Vingt-cinq millions neuf cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (25 929 697) FCFA

Lot 2 : Vingt-cinq millions trois cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-seize (25 347 996) FCFA

ü *Délai d'exécution : trois (03) mois.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°002/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :-LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA-LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBA DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;

- **Vu l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :**

-LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA

-LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBA

DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

- **Vu** le procès-verbal d'ouverture des plis n°003/PV/C-NTUI/CIPM/2024 DU 22 MAI 2024

- **Vu** le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres ;

- **Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès-verbal n°005/PV/C-NTUI/CIPM/2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **STE TOGETHER SARL B.P : 1151 YAOUNDE, Tel : 675575655** ; est retenu **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :**

-LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA

-LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBA

DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Pour les montants TTC : 19 966 624 (dix-neuf millions neuf cent soixante-six mille six cent vingt-quatre)-lot 1 ET 17 993 513 (dix-sept millions neuf cent quatre treize mille cinq cent treize) FCFA –lot2.

Pour un délai d'exécution de cent vingt(120) jours calendaires pour chaque lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ; ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 15 avril 2024 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de deux écoles primaires dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 (02 lots).;

Vu le Procès-verbal de restitution des Offres N°021 en date du 24 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : La *STE NGOL ET LAM SARL* ; B.P : 0 *YAOUNDE* ; Tel. : 699 69 17 19 ; Registre de Commerce N°RC/YAO/2024/B/5 ; N° Identifiant Unique : M022416449949L ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'*Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N006/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 15 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (LOTS)* selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA :*

Lot 1 : Trente millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quarante-neuf (30 297 449) FCFA

Lot 2 : Vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-treize (29 391 793) FCFA

ü *Délai d'exécution : trois (03) mois.*

Article 2 : Le Responsable de la *STE NGOL ET LAM SARL* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL



COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis de consultation N°002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 en procédure d'urgence pour la fourniture des appareillages aux personnes vivant avec un handicap dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 ;

Vu le Procès-verbal de dépouillement des Offres N°014 en date du 06 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : l'entreprise *ALAIN DEXTER CORPORATION SARL* ; B.P : - ; Tel. : 692 34 91 51 ; Registre de Commerce N° *RC/DLN/2023/AB/1335* à YAOUNDE ; N° Identifiant Unique : M052318289205N ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis de Consultation N°002/AC/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 05 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES APPAREILLAGES AUX PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA : huit millions neuf cent soixante-quatorze mille cent onze (8 974 111) FCFA*

ü *Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ALAIN DEXTER CORPORATION SARL* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N°00187/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024 DU 04/06/2024 PORTANT
ATTRIBUTION DU CONTRAT RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS SIMPLIFIEE (DP)
N°00034/DP/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT(FIRME) CHARGE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE
ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DANS LA VILLE DE KUMBA.FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE
(IDA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;
Vu La loi de finance n°2023/019 du 13 décembre 2023 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu Le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
Vu La décision N°00001/D/MINH DU/SG/PDVIR/RPM/ARPM du 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu La Manifestation d'Intérêt N°00118/E/2/AMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/ARMP/09-2023 DU 25 septembre 2023 ;
Vu Le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt en date du 10 novembre 2023 ;
Vu La demande de propositions simplifiée (DPS) N°00034/DP/MINH DU/PDVIR/CCP/ING/ RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024.
Vu Le rapport d'évaluation de la proposition technique et financière du consultant qualifié classé premier lors de manifestation d'intérêt en date du 18 mars 2024 ;
Vu Le procès-verbal de négociation du 01 avril 2024
Vu Le procès-verbal de validation de la proposition d'attribution par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PDVIR/PMUD du 30 avril 2024
Vu Le procès-verbal de validation de la proposition d'attribution par la Commission Centrale de Contrôle des Travaux Routiers du MINMAP du 23 mai 2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le consultant (firme) ci-après cité est retenu comme attributaire du contrat relatif à la Demande de Proposition Simplifiée (DP) N°00034/DP/MINH DU/PDVIR/ CCP/ING/RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024 susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai
Le Groupement DIDON CONSEILS/TYGA SOLUTIONS/INNOV ENGINEERING GROUP ; BP : 30011 Yaoundé ; Téléphone : +237 677 010 608 / 656 686 390	204 760 000 FCFA HTVA 244 176 300 FCFA TTC	09 Mois

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

ADDITIF N°1 À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CNTS/CIPM/AG/2024 DU 21 MAI 2024 POUR LA L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)., sis à Yaoundé, lieu-dit Avenue Jean Paul II, B.P. : 33165 Yaoundé – Tél. : +237 222 208 383 au plus tard le 17 juin 2024 à 11 heures, déposée et enregistrée dans le registre des Offres. Elle devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 01 /DC/CNTS/CIPM/AG/2024 DU 21 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP CNTS EXERCICE 2024 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)., sis à Yaoundé, lieu-dit Avenue Jean Paul II, B.P. : 33165 Yaoundé – Tél. : +237 222 208 383 au plus tard le 19 JUIN 2024 à 11 heures, déposée et enregistrée dans le registre des Offres. Elle devra porter la mention : AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01 /DC/CNTS/CIPM/AG/2024 DU 21 MAI 2024, POUR LA L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT DU SANG AU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP CNTS EXERCICE 2024 « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en <i>un temps</i>. L'ouverture des pièces Administratives ainsi que des offres techniques et Financières aura lieu le 17 juin 2024 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Centre National de Transfusion Sanguine. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par lettre écrite et ayant une parfaite connaissance du Dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en <i>un temps</i>. L'ouverture des pièces Administratives ainsi que des offres techniques et Financières aura lieu le 19 JUIN 2024 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Centre National de Transfusion Sanguine. Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés par lettre écrite et ayant une parfaite connaissance du Dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Voir avis joint

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBANYA DORA

COMMUNE DE MATOMB

ADDITIF N°20 DU 13 JUIN 2024 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 14 juin 2024 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 03 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE MATOMB » A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 21 juin 2024 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p>« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 03 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE MATOMB »</p> <p>A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14 juin 2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21 juin 2024 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée</p>

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

MATOMB le 13 Juin 2024

Le MAIRE

BITOUNDE II

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N° 009/C/CAY2/SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *STE BOTCH ENGINEERING SARL* ; B.P :3083 *DOUALA* ; Tel. : 691 38 50 48 ; Registre de Commerce N°RC/DLP/2010/B/377 ; N° Identifiant Unique : MO11612481470W; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS selon les modalités ci-après:

ü *Montant TTC en FCFA :*

ü *Lot 1 : Douze millions six cent trente un mille neuf cent trente-un (12 631 931) FCFA*

ü *Lot 2 : huit millions cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-un (8 124 251) FCFA*

ü *Lot 3 : huit millions cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-un (8 124 251) FCFA*

ü *Délai d'exécution : Quatre (04) mois.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MBANKOMO

COMMUNIQUE N°002/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLMEWOUT, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, **Communique** :

Par Décision N°001/D/C-MBMO/SG/CIPM/S/2024 du 11/06/2024, et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National présente ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISE	MONTAN
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLMEWOUT	Pas de soumissionnaire	

Le communiqué ci-dessus est formulé pour servir et valoir ce que de droit.

MBANKOMO le 11 Juin 2024

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00108/E/2/C/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/ DMTR/BYJ DU 23 AVRIL 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE VOIRIE EXECUTES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,
Par décision N°00189/D/MINHDU du 05 JUIN 2024, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation suscitée :

DCE	Ville	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Dossier de Consultation de l'Entreprise suivant autorisation de gré à gré N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/BYJ du 23 Avril 2024 pour la maitrise d'œuvre géotechnique des travaux de voirie exécutés dans certaines villes du Cameroun.	Douala	LABOGENIE BP : 349 Yaoundé Tél : 696 11 33 29	49 870 350	Cinq (05) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N°00110/E/2/C/MINH DU 07 JUI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU
MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION
N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE.
FINANCEMENT: BIP/MINH DU – EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,
Par décision n°00202/D/MINH DU du 07 JUIN 2024, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du
marché relatif au Dossier de Consultation des Entreprises susmentionné :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de Consultation des Entreprises passé de gré à gré suivant autorisation N°02342- 24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Mai 2024 pour l'exécution des travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales de la ville de Yaoundé	Yaoundé/ Mbankolo EECA	RAZEL CAMEROUN BP: 11306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08	694 192 768	Huit (08) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires
Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du
contrat correspondant.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO

COMMUNIQUE N°001/MINADER/SG/DDA/PADCACAO/UAF/SPM/2024 DU 03 /06/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 005/ASMI/MINADER/SCPM-FODECC/2024 DU 02 MAI 2024 POUR LE PRÉ- QUALIFICATION DES BUREAUX ET CABINETS D'ÉTUDES POUR LE RENFORCEMENT DES UNITÉS DE FORMATION EXISTANTES DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME GÉNÉRATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (RÉGÉNÉRATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATION CACAOYÈRES) AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACO)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National communique :

Les Cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour le renforcement des unités de formation existantes de première et deuxième génération sur les bonnes pratiques agricoles (régénération et/ou densification des exploitation cacaoyères) au Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACO)

Lesdits cabinets sont classés par ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	100/100	Pré-qualifié
2	PSF CAMEROUN	95/100	Pré-qualifié
3	BERC SARL	95/100	Pré-qualifié

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0431 -24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
- Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 05/AONO/ADC/CIPM/2024 du 13/03/2024 ;
- Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n° 094 -24/ADC/CIPM/se du 04 juin 2024.

DECIDE :

ARTICLE 1- le marché relatif à la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **PANESS Sarl**, BP 5528 Douala, Tél : 699 68 35 15/699 86 37 36, pour un montant de **quatre-vingt-treize millions sept cent soixante mille trois cent treize (93 760 313) F CFA TTC**, pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 -Le Gérant de la société **PANESS Sarl**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°305/24/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAQ/DEG/ DU 03 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE DEUX (02) LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence;

Ø Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 relative régissant le commerce électronique au Cameroun ;

Ø Vu la loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun;

Ø Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques;

Ø Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Ø Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Ø Vu le décret N°2012/076du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Ø Vu L'arrêté n°9/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant les seuils et les types de marchés pouvant faire l'objet de passation par voie électronique au titre de l'exercice 2023.

Ø Vu L'arrêté n°10/MINMAP/CAB du 23 Janvier 2023 Fixant la liste des actes et documents à publier obligatoirement sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics au titre de l'exercice 2023 ;

Ø Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Ø La circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Ø Vu la circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Ø Vu La Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Ø Vu La Circulaire n°0000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024 ;

Ø Vu la proposition d'attribution n° 007/MINESEC/CIPM/2024 du 16 MAI 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.;

Ø Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres

N°04/AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 01AVRIL 2024 pour la réalisation des maîtrises d'œuvre des travaux de construction des Lycées Techniques et Professionnels Agricoles de LAGDO et YAGOUA en deux (02) lots, de la manière suivante :

N°AO	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (Mois)
04	1	Réalisation de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO.	GROUPEMENT Etablissements SOFOME INGENIERIE/ Etablissements SIFCAM	57 25 112 01-571521-361313	9 987 188	06
	2	Réalisation de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA.		57 25 112 01 571306 361313		

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/CAY2/SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 en procédure d'urgence pour l'acquisition et l'installation des lampadaires solaires dans certains quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 (03) lots ;

Vu le Procès-verbal de restitution des Offres N°020 en date du 23 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;



Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise *STE BOTCH ENGINEERING SARL* ; B.P :3083 DOUALA ; Tel. :691 38 50 48 ; Registre de Commerce N°RC/DLP/2010/B/377 ; N° Identifiant Unique : MO11612481470W ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 12 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (03) LOTS selon les modalités ci-après

ü Montant TTC en FCFA :

Lot 1 : Douze millions six cent trente un mille neuf cent trente-un (12 631 931) FCFA

Lot 2 : huit millions cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-un (8 124 251) FCFA

Lot 3 : huit millions cent vingt-quatre mille deux cent cinquante-un (8 124 251) FCFA

ü Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *STE BOTCH ENGINEERING SARL* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.
AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°00093/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA DU 11 JUIN 2024 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2024.

DECIDE

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-après, est déclaré adjudicataire de la lettre commande, objet de la consultation susvisée :

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Ets Chicken George B.P 4028 Bamenda	24.000.000 FCFA	Trois (03) mois

Article 2.- : La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus à l'issue de ladite procédure de passation sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00202/E/2 /D/MINHDU DU 07 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LES VOIES PRINCIPALES DE LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BIP/MINHDU- EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'autorisation de gré à gré N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMTR/EECA du 14 mai 2024, pour l'exécution des travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales de la ville de Yaoundé.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°059 du 06 Juin 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier de Consultation des Entreprises passé de gré à gré suivant autorisation N°02342-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 Mai 2024 pour l'exécution des travaux de traitement des nids de poules sur les voies principales de la ville de Yaoundé	Yaoundé/ Mbankolo	RAZEL CAMEROUN BP: 11306 Yaoundé Tél. : 222 22 03 06/ 222 22 07 08	694 192 768	Huit (08) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°005/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- **Vu** le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- **Vu LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**
- **Vu** le procès –verbal d'ouverture des plis n°003/PV/C-NTUI/CIPM/2024 DU 22 MAI 2024
- **Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès –verbal

n°005/PV/C-NTUI/CIPM/2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **FOCAM** B.P: 15039 YAOUNDE Tel : 677 064 116 ; est retenu pour les **POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**

Pour le montant TTC : 4 998 579 (quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf) FCFA
NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

Pour un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires .

MANDOH Georges marcel

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1394-24/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 13/03/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la fourniture du matériel informatique à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **PANESS Sarl**, BP: 5528 Douala, Tél: 699 68 35 15/699 86 37 36, pour un montant de **quatre-vingt-treize millions sept cent soixante mille trois cent treize (93 760 313) FCFA TTC** pour un délai de livraison de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE MBANKOMO

DECISION N°001/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKOLMEWOUT, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

*Vu l'Arrêté N° 000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;*

Vu la Décision N° 000119/CAB/MINMAP du 26 Mars 2024 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : est déclaré **infructueux** La Demande de Cotation susmentionnée, relative à la réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Nkolmewout pour défaut de soumissionnaire

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 11 Juin 2024

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE DE LAGDO**COMMUNIQUE RADIO PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/C/CLDO/CIPM/2024**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...****Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la SIGAMP de LAGDO, sis à la Commune de LAGDO **au plus tard le 13/06/2024 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-LDO/CIPM/2024 DU
15/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE
AGRICOLE SUR L'AXE DJAMBOUTOU-MBELLA SUR UN LINAIRE DE 5 KM DANS LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

;
REFERENCES BUDGETAIRES :

Autorisation dépense :

Imputation Budgétaire : 58 30 186 01 641514 922 464211

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

1 Remises des offres**Lire plutot****Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la SIGAMP de LAGDO, sis à la Commune de LAGDO **au plus tard le 20/06/2024 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-LDO/CIPM/2024 DU
15/05/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE
AGRICOLE SUR L'AXE DJAMBOUTOU-MBELLA SUR UN LINAIRE DE 5 KM DANS LA
COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
;
REFERENCES BUDGETAIRES :
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **13/06/2024 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission interne de Passation des Marchés de LAGDO, dans la salle de réunion BEM de la Commune de LAGDO. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Lire plutot

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **20/06/2024 à partir de 11 heures, heure locale**, par la Commission interne de Passation des Marchés de LAGDO, dans la salle de réunion BEM de la Commune de LAGDO. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

LAGDO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

HAROUNA DAMATAL PAPAHILO

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

ADDITIF N°1580/A/ANAFOR/DG/DRP/SAM/2024 DU 11 JUIN 2024 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR /ANAFOR /CIPM/2024 DU 8 MAI 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O LALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à *la porte 102 ci-dessus visée*, au plus tard le **12 JUIN 2024 à 12 heures 00**, (*heure locale*), et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 003 /AONR/ANAFOR/CIPM/2024 DU 08 MAI 2024

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O Lala

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à *la porte 102 ci-dessus visée*, au plus tard le **14 JUIN 2024 à 12 heures 00**, (*heure locale*), et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 003/AONR/ANAFOR/CIPM/2024 du 08 MAI 2024

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RESERVE FORESTIERE DE SO'O Lala

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 12 JUIN 2024 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANAFOR dans la salle de conférences sise à l'Immeuble siège à Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 % des points.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 JUIN 2024 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANAFOR dans la salle de conférences sise à l'Immeuble siège à Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 % des points.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot

Voir avis joint

YAOUNDE le 11 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

ADDITIF N°06 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2024 POUR LA REFECTION DE LA PEINTURE GENERALE DES MURS INTERNES ET BALUSTRADES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **13 JUIN 2024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04AONO/HGOPED/DG/CIPM/2024 DU19 AVRIL 2024 POUR LA REFECTION DE LA PEINTURE DANS LES CHAMBRES D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **26 JUIN 2024 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04AONO/HGOPED/DG/CIPM/2024 DU19 AVRIL 2024 POUR LA REFECTION DE LA PEINTURE DANS LES CHAMBRES D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **13 JUIN 2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **26 JUIN 2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 12 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PUBLICATION DE LA DECISION PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 20 MARS 2024 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA RESIDENCE DE FONCTION DU MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS A BAMENDA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire dont le nom figure dans le tableau ci-dessous, est déclaré adjudicataire du marché, objet de la consultation susvisée.

N°	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
1	Ets Chicken George B.P 4028 Bamenda	24.000.000 FCFA	Trois (03) mois

Ce soumissionnaire est par conséquent prié de se présenter d'urgence, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) pour les formalités de signature dudit contrat./-

YAOUNDE le 11 Juin 2024

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**COMMUNIQUE N° 54/24/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG. /-PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°04/ AONO/MINESEC/CIPM/2024 DU 01 AVRIL 2024**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susmentionné, pour la réalisation des maîtrises d'œuvre des travaux de construction des Lycées Techniques et Professionnels Agricoles de LAGDO et YAGOUA en deux (02) lots, de la manière suivante :

N°AO	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	IMPUTATION	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Mois)
04	1	Réalisation de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de LAGDO.	GROUPEMENT Etablissements SOFOME INGENIERIE/ Etablissements SIFCAM	57 25 112 01- 571521- 361313	9 987 188	06
	2	Réalisation de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA.		57 25 112 01 571306 361313		

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets des Lettre-Commandes correspondants.

Les autres soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 3 Juin 2024

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N° 011 C/CAY2/SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise **COM 3 SARL** ; B.P :3864 **YAOUNDE** ; Tel. : 242 18 02 01 ; Registre de Commerce N°RC/YAO1/04/967 ; N° Identifiant Unique : M060400017020T ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N ° 005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS) selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA :*

Lot 1 : Vingt-cinq millions neuf cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (25 929 697) FCFA

Lot 2 : Vingt-cinq millions trois cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-seize (25 347 996) FCFA

ü *Délai d'exécution : trois (03) mois.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°005/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX POPULATIONS VULNERABLES DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Par **Décision N°005/D/C-NTUI/SG/CIPM/2024** du 12 JUIN 2024
Le résultat de la demande de cotation susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA	Délai d'exécution
Lot unique	FOCAM	4 998 579	30 jours calendaires

Le soumissionnaire **FOCAM B.P: 15039 Yaoundé Tel : 677 064 116** est retenu **POUR L'APPUI EN APPAREILLAGES AUX PO**
DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Pour le montant TTC de : **4 998 579 (quatre millions neuf cent quatre dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf) FCFA** et un **jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000197/AONO/CAA/CIPM/2024 DU 10.06.2024 RELATIF À L'ACQUISITION EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS DES VÉHICULES À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAA, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition en quatre (04) lots indépendants des véhicules à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent :
La fourniture d'un (01) véhicule tout terrain station wagon ;
La fourniture d'un (01) véhicule de type berline (modèle 1) ;
La fourniture de cinq (05) véhicules de type berline (modèle 2) ;
La fourniture de deux (02) véhicules tout terrain de type pick up.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette fourniture est de **deux cent quatre-vingt-cinq millions trois cent trente-deux mille cinq cents (285 332 500) Francs** Toutes Taxes Comprises, repartit comme suit :

Lot 1 : Soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA ;

Lot 2 : Quarante millions (40 000 000) Francs CFA ;

Lot 3 : Cent cinq millions trois cent trente-deux mille cinq cents (105 332 500) Francs CFA ;

Lot 4 : Soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en quatre (04) lots :
Lot 1 : La fourniture d'un (01) véhicule tout terrain station wagon ;
Lot 2 : La fourniture d'un (01) véhicule de type berline (modèle 1) ;
Lot 3 : La fourniture de cinq (05) véhicules de type berline (modèle 2) ;
Lot 4 : La fourniture de deux (02) véhicules tout terrain de type pick up.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la vente de véhicules et à toute entreprise ayant les compétences pour réaliser la prestation.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées à hauteur de **deux cent quatre-vingt-cinq millions trois cent trente-deux mille cinq cents (285 332 500) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises, par le Budget de la Caisse Autonome d'Amortissement de l'exercice 2024, **Imputation : 245 100 101 « Véhicules ».**

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : **222 22 22 26/ 222 22 01 87/ 657 709 261**, dès publication du présent avis ou dans les sites www.armp.cm ; www.marchespublics.cm et www.caa.cm.

1. MODE DE SOUMISSION :

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **en ligne exclusivement**.

Pour toute assistance, bien vouloir contacter la Division des Systèmes d'Information (DSI) du MINMAP qui est chargée de la Passation des Marchés en ligne.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau premier, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87/ 657 709 261, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : **Cent soixante mille Francs CFA (160 000)**, dans le compte **N° 33 59 88 60001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **23.07.2024** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00000187 /AONO/CAA/CIPM/2024 DU 10.06.2024

RELATIF À L'ACQUISITION EN QUATRE (04) LOTS INDÉPENDANTS DES VÉHICULES À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA)

« À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **cent vingt (120) jours**.

Les fournitures seront livrées à la Caisse Autonome d'Amortissement sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **un millions quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** pour le lot 1, **huit cent mille (800 000) Francs CFA** pour le lot 2, **deux millions cent six mille six cent cinquante (2 106 650) Francs CFA** pour le lot 3 et **un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** pour le lot 4 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **23.07.2024** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
Absence de la caution de soumission ;
Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence du prospectus ;
Note technique inférieure à 75 % de « OUI » ;
Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture concernant :
Lot 1 : la puissance administrative (varie de 8 à 10 chevaux), la source d'énergie (Diesel), la boîte de vitesse (automatique) et la climatisation (automatique) ;
Lot 2 : la puissance administrative (varie de 9 à 12 chevaux), la source d'énergie (essence), la boîte de vitesse (automatique) et la climatisation (automatique) ;
Lot 3 : la puissance administrative (varie de 7 à 9 chevaux), la source d'énergie (Essence), la boîte de vitesse (manuelle) et la climatisation (automatique) ;
Lot 4 : la puissance administrative (varie de 8 à 10 chevaux), la source d'énergie (Diesel), la boîte de vitesse (Manuelle) et la climatisation (Manuelle) ;
Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images ;
Absence de Certificat d'homologation délivré par le Ministère en charge des Transports.

1. CRITÈRES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 16.1 Référence du fournisseur ;**
- 16.2 Les spécifications techniques ;**
- 16.3 Service après-vente ;**
- 16.4 Délai de livraison ;**
- 16.5 Preuve d'acceptation du Marché ;**
- 16.6 Capacité financière.**

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins **75 % de « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau - 1 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01/ 657 709 261.

1. DÉNONCIATIONS :

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
10/AONO/C.NDZAP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LA JACINTHE
D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES SUR UNE DISTANCE DE 5 KM AU LIEU DIT
« PONT OLAMA », DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-SO'O,
REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de NGOMEDZAP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la collecte et la valorisation de la jacinthe d'eau et des autres plantes aquatiques envahissantes sur une distance de 5 km dans le fleuve Nyong, Arrondissement de NGOMEDZAP, Département du Nyong-et-So'o.

2. Consistance des prestations

Les Prestations comprennent la collecte de la jacinthe d'eau et d'autres plantes aquatiques envahissantes dans le fleuve Nyong au lieu-dit « **Pont Olama** », et leur valorisation par la transformation en divers produits

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel prévu pour la prestation est de : **10 000 000 FCFA TTC (Dix millions) FCF**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux ONG, Bureaux d'Etudes, entreprises ou Groupement d'entreprises ayant réalisé par le passé des travaux similaires dans les écosystèmes aquatiques de droit camerounais évoluant dans ce domaine et ayant des capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPDED Exercice 2024 et suivant. Imputation budgétaire : 55 28 362 06 641142 2252 931

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP (**Secrétariat Général**) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP (**Secrétariat Général**) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dès publication du présent avis, Contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille)** francs CFA payable à la Recette Municipale de NGOMEDZAP

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir au à la salle de réunion de la commission interne de passation des marchés de la Mairie de NGOMEDZAP au plus tard le 12/07/2024 à 12 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LA JACINTHE D'EAU ET AUTRES PLANTES AQUATIQUES
ENVAHISSANTES SUR UNE DISTANCE DE 5 KM AU LIEU DIT « PONT OLAMA », DANS L'ARRONDISSEMENT
DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-SO'O, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant deux cent mille **(200. 000) francs CFA** à la Recette Municipale la Commune de NGOMEDZAP et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater d'au plus de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 12/07/2024 à 13 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOMEDZAP, dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système linéaire.

1-CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture
- la présence des pièces falsifiées ou de fausses déclarations dans l'offre;
- L'absence d'un sous - plis ou d'un sous - paquet;
- La note technique inférieure à 70 / 100
- La présence d'informations financières dans l'offre Technique.
- Pièce (s) administrative (s) non conforme (s) et non régularisée après les quarante-huit (48) heures.
- Le non-respect d'un modèle du DAO.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et attestant l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

2-CRITERES ESSENTIELS

Les critères de qualification sont les suivants : **points**

I- Compréhension de la mission, approche méthodologique et plan de travail

- a- Observations et suggestions sur les termes de référence.....
- b- Approche technique et méthodologique.....
- c- Plan de travail.....

II- Expérience de l'entreprise pertinente pour la mission.....**III- Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....****15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées. .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

18. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou envoyer un SMS au numéro vert et gratuit 1517 de la CONAC

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000006/AONR/MINDDEVEL/CIPM/2024 DU 11 JUIN 2024 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE A FIBRE OPTIQUE POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DES DONNEES AU MINDDEVEL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 27 098 06 32 00 04 521311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National restreint pour la mise en place d'une infrastructure informatique à fibre optique pour la sauvegarde et la restauration des données du Système d'information du MINDDEVEL.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'acquisition du matériel informatique de sauvegarde des données ;
- L'interconnexion des équipements de sauvegarde et de restauration des données ;
- L'interconnexion par fibre optique des différentes baies du réseau du bâtiment central du MINDDEVEL ;
- L'élaboration d'une procédure de sauvegarde et de restauration précisant les RTO et RPO ;
- La configuration des tâches de sauvegarde et de restauration des données ;
- Les tests de sauvegarde et de restauration des données ;
- La formation des utilisateurs à la prise en main de l'infrastructure de sauvegarde.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **quatre-vingt-quatre millions (84 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ci-après, retenues à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt **N°00004/AMI/MINDDEVEL/2024 du 18 Mars 2024**:

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES
01	KIAMA S.A.	BP : 15 709 Yaoundé ; Tél : 697 81 25 25
02	CAMTEC Sarl	BP : 31217- Yaoundé ; Tél : 697 208 421
03	VISIONTELECOMS Sarl	BP : 11051- Yaoundé ; Tél : 222 217 457

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun
00 04 521311.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux de la
Direction des Affaires Générales, 2ème étage, porte 210, dès publication du présent avis.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, dans les locaux du Ministère de la Décentralisation et de
2ème étage, porte 210, sur présentation d'une quittance de paiement, au Trésor Public, d'une somme non remboursable de CFA francs
du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-mentionnées
est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme devant être déposées contre récépissé au Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Direction des Affaires Publiques plus tard le **21 juin 2024 à 14 H 00**, heure locale, portant les mentions suivantes :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N°00006/AONR/MINDDEVEL/CIPM/2024 DU11 juin 2024

RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE A FIBRE OPTIQUE POUR LA SAUVEGARDE

« **À N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 21 juin 2024 à 14h00. Une sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire « OFFRES RELATIVES A..... »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivante.

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres seront exécutés dans les trois (03) sites des services centraux du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la page 10 du présent Dossier. Le montant de la caution de soumission est fixé à **quatre-vingt mille (1 680 000) Francs CFA**.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis sera considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis sera considérée comme absente.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **21 juin 2024 à 15H00**, heure locale, dans la salle de conférence du Ministère de la Santé Publique et de l'Hygiène Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINDDDEVEL siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

a - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence d'une fiche technique émanant des fabricants des équipements ;
- non-respect des modèles des pièces ;
- absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur assorties de photos ;
- absence du cautionnement de soumission ;
- non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- non-respect de 7/9 critères essentiels ;
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO, ;
- non-respect du format de fichiers des offres. [En cas de soumission en ligne]:

b - Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels sont :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique) ;
- le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;
- la capacité financière dont le montant s'élève à **quarante-deux millions (42 000 000) Francs CFA**;
- les preuves d'acceptations des conditions du marché (Le Cahier des Clauses Administratives Particulières(CCAP) et les spécifications techniques) ;
- la Qualification et expérience du personnel clé;
- les Moyens logistiques ;
- le délai de garantie .

14. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de la Décentralisation et de l'Économie, porte 210, téléphone n°222 22 15 53, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm>

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00013/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 RELATIF
À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58.45.129.01.330008.524211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique pour le bureau de poste de Lolodorf.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition de :

- Micro-ordinateur (Intel Core i5-6500/3.2GHZ. Turbo Ram 4GO DDR4 2333 MHZ. DD500GO 7200 TRS/Mn SATA. Lecteur DVD RW, écran N21 ». 3 ports USB. RJ45, Système d'exploitation win8 pro, Microsoft office 2013 et antivirus récent avec licence);

- Onduleur 1000VA;

- Surge protector for HIPATH 3700 PATH PANEL;

- Imprimante (impression laser monochrome, réseau LAN GIGABIT RJ 45);

- Photocopieur (fonction : copieur/imprimante/scanner Laser monochrome, Max A3, capacité d'alimentation : papier standard : 350 feuilles);

- Antivirus récent avec licence.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt millions (20 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture du matériel informatique.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le par le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du Secteur Postal (CAS Poste), Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire N°58.45.129.01.330008.524211 « Matériel informatique de bureau».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

La version électronique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée en ligne sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille francs (20.000) FCFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne :

L'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), au plus tard le **18 Juillet 2024** à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00013/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

- Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **18 Juillet 2024** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1er étage, porte 162), avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00013/AONO/MPT/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE BUREAU DE POSTE DE LOLODORF.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)

- L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

9. Delai de Livraison

- Format PDF pour les documents textuels ;
Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de quatre cent mille (400.000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **18 Juillet 2024 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise.

13. Critères d'évaluation

a - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ou caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'agrément du fabricant ou d'un distributeur agréé en cours de validité pour les micro-ordinateurs ;
- Absence de l'autorisation de l'éditeur ou d'un distributeur agréé pour les antivirus ;
- Absence de prospectus des équipements et logiciels proposés accompagnés de fiches décrivant les caractéristiques techniques desdits équipements ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.
- Non satisfaction des spécifications techniques minimales ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

b - Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et aura présenté l'offre évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90).

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le **MINISTRE**

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 1393-24/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché pour les travaux de réhabilitation de la passerelle C4 à l'Aéroport International de Douala, a été attribué à **FACOMIC BUILDING**, Tél : 677 44 79 37 / 677 37 37 86, pour un montant toutes taxes comprises de **cinquante-neuf millions douze mille cinquante-cinq (59 012 055) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00106/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/AING/RPMJ/05-2024 DU 04 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS SIMPLIFIEE (DP) N°00034/DP/MINHDU/PDVIR/CCP/ING/RPM/AING/ARPM/01-2024 DU 26/01/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT(FIRME) CHARGE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DANS LA VILLE DE KUMBA. NOM DU PROJET DU PROJET PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR) FINANCEMENT BANQUE MONDIALE PART HTVA ET FOND DE CONTREPARTIE PART TVAMODE DE SÉLECTION SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALIFICATION DES CONSULTANTS (QC)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maitre d'Ouvrage), communique les résultats de l'analyse des offres de la Demande de Proposition Simplifiée (DP) susvisée, ainsi qu'il suit :

Le consultant (firme) Groupement DIDON CONSEILS / TYGA SOLUTIONS / INNOV ENGINEERING GROUP ; BP : 30011 Yaoundé ; Téléphone : +237 677 010 608 / 656 686 390 ; est ATTRIBUTAIRE DU CONTRAT RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DANS LA VILLE DE KUMBA.

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) Sis au 4ème étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé B.P. 615, Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34.

YAOUNDE le 4 Juin 2024

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU CACAO

COMMUNIQUE N°002/MINADER/SG/DDA/PAD-CACAO/UF/SPM/2024 DU 05/06/2024. PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 006/ASMI/MINADER/SCPM-FODECC/2024 DU 02 MAI 2024 RELATIF À LA PRÉ- QUALIFICATION DES BUREAUX ET CABINETS D'ÉTUDES POUR LA MISE EN PLACE DES UNITÉS DE FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (RÉGÉNÉRATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATION CACAOYÈRES) AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU CACAO (PAD-CACO)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé relatif à la mise en place des unités de formation sur les bonnes pratiques agricoles (régénération et/ou densification des exploitation cacaoyères) au Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACO)

Lesdits cabinets sont classés par ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	100/100	Pré-qualifié
2	PSF CAMEROUN	85/100	Pré-qualifié
3	BHERC SARL	81/100	Pré-qualifié

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0430 - 24/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE C4 À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 11/AONO/ADC/CIPM/2024 du 05/04/2024** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par lettre N°086-24/ADC/CIPM/se du 24 mai 2024,

DECIDE :

ARTICLE 1– Le marché pour les travaux de réhabilitation de la passerelle C4 à l'Aéroport International de Douala., est attribué à la société **FACOMIC BUILDING**, Tél : 677 44 79 37 / 677 37 37 86, pour un montant toutes taxes comprises de **cinquante-neuf millions douze mille cinquante-cinq (59 012 055) francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2– Le Gérant de la société **FACOMIC BUILDING** est invité à se présenter à la Direction Générale (**Département de la Gestion Administrative des Marchés**) de la société Aéroports Du Cameroun SA, pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3– La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 013/DI/DG/CM-SCDP/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu la résolution n°08/12 du Conseil d'Administration du 28 février 2023 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 du 03 mai 2024 relatif aux travaux de mise en conformité des installations électriques dans les dépôts SCDP de Bessengue, Bonaberi et Bafoussam ;
- Considérant la proposition d'infructuosité formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SCDP ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de mise en conformité des installations électriques dans les dépôts SCDP de Bessengue, Bonaberi et Bafoussam.

Soumissionnaire	Note Globale sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
ECONES TECHNICAL CONSULTING Sarl BP : 12584 YAOUNDE Tel : 699932588	100/100	119 080 436	Sept (07) Mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

COMMUNE DE DZENG

DECISION N°009/D/C-DZENG/SG/2024 DU 11/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N °001/AONR/C-DZENG/ CIPM/ 2023 DU24/10/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG : ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres du dossier d'appel d'offre N°013/ AONO /C- DZENG / CIPM / 2023 DU 23/10/2023 pour la construction de l'hôtel de ville de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
- Vu** La proposition d'attribution n° 007/ L/ CIPM-D ZENG/ 2024 du 04/03/2024 par le Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** L'arrêté N° 000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** Les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Restreint N °001/AONR/C-DZENG/ CIPM/ 2023 DU24/10/2023 pour les travaux de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction De l'hôtel de ville de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre :

Est attribuée à la **STE WORLD SURVEY ENGINEERING PO BOX: 3450 DOUALA** pour un montant TTC de **20 558 700 (VINGT MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE SEPT CENT FRANCS CFA) pour une durée de treize (13) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DZENG le 11 Juin 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0436-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS DE BAGAGES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 14/AONO/ADC/CIPM/2024 du 09/04/2024** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n°096-24/ADC/CIPM/se du 04 juin 2024 ;

DECIDE :

ARTICLE 1— Le marché relatif à la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et de talons de bagages des Aéroports Internationaux de Yaoundé-Nsimalen et Douala, est attribué à la société **AGNESIA 13 Cameroun**, BP : 13 135 Douala, Tel. : 699 75 88 57/ 657 50 82 42, pour un montant de **soixante-douze millions sept cent quarante-deux mille cinq cents (72 742 500) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai de livraison de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2 – Le Gérant de la société **AGNESIA 13 Cameroun**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/C-NSAL/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12ML DE PORTREE SUR LA RIVIERE « MAKOOGUE » DU VILLAGE NKOUMISSE SUD, DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL,

Vu La Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 de 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de la l'Agence de Régulation des Ma

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu La Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents de la Commission Interne Communes d'Arrondissements ;

Vu La Décision Municipal portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la

Vu L'Appel d'Offre National ouvert N° 007/AONO/C-NGUIBASSAL/SG/CIPM/2024 du 23 Avril 2024 en Procédure d'urgence, 12ML de portée sur la rivière « MAKOOGUE » du village Nkoumisse-Sud, dans la Commune de Nguibassal, Département du Ny

Vu Le rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés publiques auprès de la Commune de Nguibassal, dans sa cé

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offre National ouvert N° 007/AONO/C-NGUIBASSAL/SG/CIPM/2024 en Procédure d'urgence, pour les travaux de Construction d'un pont définitif de 12 ML de portée sur la rivière « MAKOOGUE » du village Nkoumisse-Sud, dans la Commune de Nguibassal, département du Nyong et Kellé ;

ENTRPRISE	LOT N°	LOCALITE	DESIGNATION DC
GROUPEMENT ETS LA FAMILLE - ETS CEDUC BTP TEL : 698401269 BP : YDE	Unique	NGUIBASSAL	N° 007/AONO/C-NGUIBASSAL /SG/CIPM/2024 c

Article 2^e : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la lettre comm

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./.

COMMUNE DE MBANKOMO

COMMUNIQUE N°003/C/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CMBMO/SG/CIPM/S/2024 POUR LES TRAVAUX DE REVETEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE CABARET LAKENZA-MISSION CATHOLIQUE DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbankomo, autorité Contractante, **Communique** :

Par Décision N°002/D/C-MBMO/SG/CIPM/S/2024 du 11/06/2024, et Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National

DESIGNATION DU PROJET	EM
TRAVAUX DE REVETEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE L'AXE CABARET LAKENZA-MISSION CATHOLOIQUE DE MBANKOMO	Pas de s

Le communiqué ci-dessus est formulé pour servir et valoir ce que de droit.

MBANKOMO le 11 Juin 2024

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°26/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DE 7.5WC AVEC UNE EXTENSION DE 2000 METRES DANS LA LOCALITE D'EKOUMDOUMA 2 DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N°018 /DM/CAFAN/SG/, le lot 1 objet de la consultation sus visée est **attribué au soumissionnaire **GROUPEMENT AS CONSULTING SARL/SOTRAGEL SARL** ; pour un montant de **29 871 375 (vingt neuf million huit cent soixante onze mille trois cent soixante quinze) Francs CFA pour** un délai d'exécution de **03(trois) Mois****

Ledit attributaire, est invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 4 Juin 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00188/E/2 /D/MINH DU 05 JUN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE SELON LA PROCEDURE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 14 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE REHABILITATION DE LA VOIE « STATION MRS OMNISPORT-CARREFOUR CAMTEL BEPANDA » A DOUALA.FINANCEMENT : BIP/MINH DU - EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;
 Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
 Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
 Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;
 Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics
 Vu l'autorisation de gré à gré N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 mai 2024 pour les travaux complémentaires de réhabilitation de la voie « Station MRS Omnisport - Carrefour CAMTEL Bependa » dans la ville de Douala.
 Vu Le Procès-Verbal de la séance N°057 du 31 Mai 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.
D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

DCE	Ville	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Dossier de Consultation de l'Entreprise suivant autorisation de gré à gré N°02343-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 14 mai 2024 pour les travaux complémentaires de réhabilitation de la voie « Station MRS Omnisport - Carrefour CAMTEL Bependa » dans la ville de Douala.	Douala	RAZEL CAMEROUN BP : 11 306 Yaoundé Tél : 222 22 03 06 / 222 22 07 08	400 000 000	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MEIGANGA

DECISION MUNICIPALE N° 080/DM/C-MGA/SG/2024 RAPPORTANT LA DECISION N° 002/DM/C-MGA/SG/2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA.
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur**

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga ;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Vu la décision N°000199/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 07 mai 2024 de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics (Autorité des Marchés Publics) relative au recours les ETS EMERGENCE PLUS introduit dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-MGA/CIPM/2023 du 13 décembre 2023 pour l'Exécution des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO.

- DECIDE -

Article 1: - Est rapportée, la Décision Municipale N° 002/M/C-MGA/CIPM/2024 du 12 janvier 2024 l'attribuant à la société HYTRA SA B.P : 34 113 Yaoundé, les travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO, Programme d'entretien des routes communales. Financement : Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, EXERCICE 2023.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MEIGANGA le 30 Mai 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°002/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION -LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA -LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBADANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Par **Décision N°002/D/C-NTUI/SG/CIPM/2024** du 12 JUIN 2024
Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot 1	STE TOGETHER SARL	88,37%	19 966 624
Lot2	STE TOGETHER SARL	88,37%	17 993 513

Le soumissionnaire **STE TOGETHER SARL B.P: 1151 Yaoundé Tel : 675 57 56 55** est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION -LOT1 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOUTCHOUA -LOT2 : DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAMBADANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
Pour les montants TTC de : **19 966 624 (dix-neuf millions neuf cent soixante-six mille six cent vingt-quatre) FCFA – Lot 1 millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cinq cent treize) FCFA –Lot 2** et un délai d'exécution de cent vingt **(120) jours** calendrier. Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000061/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 11 AVRIL 2024, POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO A LA CRTV EN DEUX (02) LOTS, EXERCICE 2024.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CRTV/CIPM/2024 DU 11 AVRIL 2024, POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO A LA CRTV EN DEUX (02) LOTS, EXERCICE 2024, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 12 juin 2024 EST REPORTEE AU 27 juin 2024**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 11 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°003/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05 (CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLOA COSBIM DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Par **Décision N°003/D/C-NTUI/SG/CIPM/2024** du 12 JUIN 2024
Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	PATHFINDERS CONCEPT SARL	88,37%	29 992 761

Le soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL B.P: Yaoundé CAMEROUN Tel : 695 082 150/ 676 310 124** est retenu pour le **REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05 (CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLOA COSBIM**

DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Pour le montant TTC de : **29 992 761 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante un) FCFA** et pour une durée de **vingt (120) jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°004/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE—BIVOUNA (16KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Par **Décision N°004/D/C-NTUI/SG/CIPM/2024** du 12 JUIN 2024
Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot unique	PATHFINDERS CONCEPT SARL	80%	22 970 531

Le soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL B.P: Yaoundé CAMEROUN Tel : 695 082 150/ 676 310 124** est retenu F
**REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE—BIVOUNA (16KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM
CENTRE.**

Pour le montant TTC de : **22 970 531 (vingt-deux millions neuf cent soixante-dix mille cinq cent trente un) FCFA** et un délai **jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NGUIBASSAL

COMMUNIQUE N° 012/C/R-CE/D-NK/C-NSAL/SG/CIPM/24 DU 10 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 23 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DE 12ML DE PORTREE SUR LA RIVIERE « MAKOOGUE » DU VILLAGE NKOUMISSE SUD, DANS LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL (Autorité Contractante) Communique :

Par Décision Municipale N°012 /DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 du 10 JUIN 2024, le Marché objet de la Consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	GROUPEMENT ETS LA FAMILLE - ETS CEDUC BTP TEL : 698401269 BP : YDE	91 998 990	Quatre (04) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, plus tard dans sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué dans les locaux de la Mairie de NGUIBASSAL pour l'établissement de son marché y afférent.

NGUI-BASSAL le 10 Juin 2024

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°28/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DEAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CA/CIPM-ROUTE 19/03/2024 RELATIF A L'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES DANS L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM, DEPARTEMENT MEFOU ET AFAMBA. - LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ADJIZOA-BELLE CITÉ (5KM) - LOT 2 : RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR ABOTO- MVOM - LOT 3 : ENTRETIEN DES ARTÈRES DE LA VOIRIE URBAINE D'AFANLOUM Y COMPRIS LA BRETELLE MENANT À LA CHEFFERIE DE 2EME DEGRÉ DE MEVAMEBOTO (1500ML)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM COMMUNIQUE :

Est déclaré, l'ensemble des lots de l'appel d'offre susvisé infructueux, car les soumissionnaires en lice, n'ont pas rempli les conditions suffisantes de qualification. Conformément aux rapports de la sous commission d'analyse des offres et disposition du code des Marchés publics.

AFANLOUM le 4 Juin 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DCO/C-NGZP/CIPM/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'ODANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Autorité Contractante, lance une Consultation pour L'EQUIPEMENT DU CENTRE DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA, dans la Commune de NGOMEDZAP ; Département du Nyong et So'o, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, concernent **L'EQUIPEMENT DU CENTRE DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA** et sont détaillées dans le descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2024. IMPUTATION : **58 27 100 02 641166 464211 921**

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

Les fournitures de la présente Demande de Cotation sont constituées **d'UN (01) lot** et la Lettre commande sera attribuée après Demande de Cotation, au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondante pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation et **évaluée la moins-disante**.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans la livraison des Tables Bancs et justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2024. IMPUTATION : **58 27 100 02 641166 464211 921**

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de NGOMEDZAP ou à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable **de vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de NGOMEDZAP ou à la Recette des finances de Mbalmayo, d'une somme non remboursable **de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre décharge au Secrétariat Général de la Commune de NGOMEDZAP au plus tard le **12/07/2024 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N° 002/DCO/C-NGZP/CIPM/2024

POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE ECOTOURISTIQUE D'OLAMA, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'ODANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; Exercice 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois.**

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le MINFI, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) francs CFA.**

La caution devra rester valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt seront recevables et l'heure de dépôt mentionnée.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le MINFI, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) francs CFA.**

La caution devra rester valable **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt seront recevables et l'heure de dépôt mentionnée.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 12/07/2024 à **13 heures**, heure locale, **par la Commission Interne de Passation des Marchés de NGOMEDZAP** siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

a. Critères éliminatoires :

- ? **Absence d'une pièce administrative au-delà des 48 heures réglementaires ;**
- ? **Absence ou non-conformité de la Caution de soumission ;**
- ? **Spécifications techniques non-conformes : produire un engagement sur l'honneur à livrer les équipements selon les spécifications techniques du dossier ;**
- ? **Absence du descriptif des équipements à livrer prospectus en photo couleur;**
- ? **Absence d'un SAV produit par le prestataire**
- ? **Absence des prospectus en photo couleur des équipements à livrer ;**
- ? **Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;**
- ? **N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications soit 7/9 ;**
- ? **Omission d'un prix quantifié dans le devis quantitatif et estimatif**

b. Critères de qualification :

L'évaluation des Cotations techniques sera faite sur la base des critères et sous-critères essentiels ci-après :

- Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
- Chiffre d'affaire moyen au cours des trois(03) dernières annéesOui/Non
- Planning et délai de livraison (Modèle GANT).....Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront rempli au moins 80 % des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé **l'offre la moins-disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, **ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Cotations pendant **Soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGOMEDZAP.

12- DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au 1517 ou le MINMAP au 673 20 57 25

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

COMMUNE DE MEIGANGA

DECISION MUNICIPALE N° 082/DM/C-MGA/SG/2024 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur**

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga ;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993 ; Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions du Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 ;

Vu la décision N°000199/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 07 mai 2024 de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics (Autorité des Marchés Publics) relative au recours des **ETS EMERGENCE PLUS** introduit dans le cadre de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-MGA/CIPM/2023 du 13 décembre 2023 pour l'Exécution des travaux de construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO

- DECIDE -

Article 1er: - Est résilié, le marché N°001/M/C-MGA/CIPM/2024 du 30 janvier 2024, passé après Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-MGA/CIPM/2023 du 13 décembre 2023 pour la construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO, Programme d'entretien des routes communales. Financement : Budget du MINTP – Ligne Fonds Routier, EXERCICE 2023.

Article 2:- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MEIGANGA le 30 Mai 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

PRÉFECTURE DU WOURI

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/ADC/C19/CDPM-W/CIOP-DOUALA/2024 DU ... POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE DOUALA (CIOP), DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 35 121 08 541404 524118 454

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'Exécution du Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2024, le Préfet du Département du Wouri, Autorité Contractante, lance pour le compte du Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle de Douala, une Demande de Cotation, pour l'Acquisition du mobilier de bureau.

2. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont regroupées en un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est réservée aux entreprises de droit Camerounais en règle avec la réglementation en vigueur, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, pour une provision budgétaire d'un montant égal à **7 000 000 FCFA (Sept millions) Francs CFA TTC**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat de la Commission de passation des marchés du Wouri, BP4033. Sise à la Préfecture de Douala, porte 210 Tel : 671 86 21 71 / 656 55 59 87 ou Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle de Douala, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt- mille) FCFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri sise à la Préfecture de Douala, porte 210 Tel : 671 86 21 71 / 656 55 59 87 au plus tard **le 08 juillet 2024 à 12h 00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/DC/ C19/CDPM-W/CIOP-DOUALA/2024 du 11 Juin 2024 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE DOUALA (CIOP), DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation s'effectueront dans le délai maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage desdites prestations ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure en annexe, précisant le montant de **140 000 (Cent Quarante Mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 91 du Code des Marchés publics, 20 et 24 du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli contenant trois (03) sous plis dont un volume administratif, un volume technique et un volume financier. Les plis et sous plis doivent être fermés, scellés et revêtus de la mention indiquée dans le RPAO.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 08 JUILLET 2024 à 13h00** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri dans la salle de réunion des Services de la Préfecture de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Non-respect des spécifications Techniques
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.
7. Absence d'un sous détail des prix ;
8. **1. Critères essentiels**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale des offres
2. Les références de l'entreprise
3. Fiches techniques des équipements proposés
4. Calendrier de Livraison

La capacité financière

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les spécifications techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle de Douala et à la Préfecture de Douala.

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC

Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département du Wouri, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

DOUALA le 11 Juin 2024

Le PRÉFET

MVOGO SYLYAC-MARIE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/CUY/CIPM/2024 DU 13/02/2024 EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE YAOUNDE 2035.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'Appel d'Offres National Restreint n°006/AONR/CUY/CIPM/2024 du 13/02/2024 en vue de l'élaboration du plan de communication pour le plan directeur d'urbanisme de Yaoundé 2035 ont été attribuées à l'entreprise SECEL, pour un montant de vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt mille huit cent deux (23 480 802) FCFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie, pour la signature de leur contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLE

ADDITIF N° 001/AD/J08/CDPMJ2024 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/J08/CDPM/2024 DU 13 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU QUARTIER FEMININ ET DU QUARTIER MINEUR DE LA PRISON PRINCIPALE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Eséka, au plus tard le 12/06/2024 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_____/AONO/J08/CDPM/2024 DU _____, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DU QUARTIER FEMININ ET DU QUARTIER MINEUR DE LA PRISON PRINCIPALE D'ESEKA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Eséka, au plus tard le 18 JUIN 2024 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le 12/06/2024 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé (CDPM-NK) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Eséka.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le 18 JUIN 2024 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kellé (CDPM-NK) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Eséka.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Voir avis joint</p>

ESEKA le 6 Juin 2024

Le PRÉFET

CHAIBOU



CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM/2024 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES POUMA – SAGBAYEME – SONGMBENGUE (27,67KM) ET NYAHOO – TOUE (28KM),DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une version numérique(CLE USB), devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Conseil Régional du Littoral, au plus tard le **13 JUIN 2024 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES POUMA – SAGBAYEME – SONGMBENGUE (27,67Km) ET NYAHOO – TOUE (28Km), DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : Budget MINTP Ligne Fonds Routiers. PROGRAMME 2024 ET 2025 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et une version numérique(CLE USB), devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Conseil Régional du Littoral, au plus tard le **26 JUIN 2024 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/CR-LT/CIPM/2024 DU 10 MAI 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONCONS DE ROUTES POUMA – SAGBAYEME – SONGMBENGUE (27,67Km) ET NYAHOO – TOUE (28Km), DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : Budget MINTP Ligne Fonds Routiers. PROGRAMME 2024 ET 2025 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres aura lieu le **13 JUIN 2024 dès 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Littoral.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
- Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.



2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres aura lieu le 26 **JUIN 2024 dès 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Littoral.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).
- Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 12 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

BANLOG Polycarpe

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N°27/CRP/SG/SIGAM/CAFAN/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2024 DU08 /03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION ET LA REHABILITATION DES CENTRALES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM LOT 2 : REHABILITATION DE LA MINI CENTRALE SOLAIRE DE L'HÔTEL DEVILLE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM COMMUNIQUE :

Est déclaré le lot2, susvisé infructueux, car les soumissionnaires en lice, n'ont pas rempli les conditions suffisantes de qualification. Conformément aux rapports de la sous commission d'analyse des offres et disposition du code des Marchés publics.

AFANLOUM le 4 Juin 2024

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DANS LES DÉPÔTS SCDP DE BESSENGUE, BONABERI ET BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale Sur 100	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
1	ECONES TECHNICAL CONSULTING Sarl BP: 12584 YAOUNDE Tel : 699932588	100/100	119 080 436	Sept (07) Mois

Le Directeur Général de l'entreprise **ECONES TECHNICAL, CONSULTING Sarl, BP : 12584 Yaoundé, Tel : 699 932 588**, est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

le 12 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°020/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 11/06/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 013/AONO/C-DZENG /CIPM /2023 DU 23 /10 /2023 RELATIF A LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITE CONTRACTANTE)****Communiqué :**

Par décision N°008/D/C-DZG/SG/2024 du 11/06/2024 du Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : le Marché objet de la consultation, est attribué ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant TTC du marché	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction de l'hôtel de ville de Dzeng, sis à Dzeng ville	ETS AL-MUHAYMIN ENTREPRISE PO BOX : 37 NDOP	294 773 342 (DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-DEUX FRANCS CFA)	Douze mois (12)	Adjudicataire

DZENG le 11 Juin 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°021/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 11/06/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/C-DZENG /CIPM /2023 DU 23 /10 /2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°009/D/C-DZG/SG/2024 du 11/06/2024 la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation, est attribué ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
Maitrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de Dzeng, sis à Dzeng ville	STE WORLD SURVEY ENGINEERING SARL PO BOX : 3450 DOUALA TEL: 690 469 979	20 558 700 (VINGT MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE HUIT MILLE SEPT CENT FRANCS CFA)	Treize mois (13)	Adjudicataire

DZENG le 11 Juin 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/IRIC/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'INSCRIPTION, DE DEPOT DES DOSSIERS ET DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE, DE CONCOURS ET DE TESTS D'ENTREE A L'IRIC EN LIGNE FINANCEMENT : BUDGET IRIC EXERCICE 2024 IMPUTATION : SP118-A2-A1-201103 PIÈCE N°1 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), Maître d'Ouvrages, lance pour le compte de l'IRIC, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet en vue du développement d'une plateforme d'inscription, de dépôt des dossiers et de paiement des frais de scolarité, de concours et de tests de sélection à l'IRIC.

2. Consistance des prestations

La solution projetée doit être une application web qui permet de :

- Enregistrer les dossiers de candidature aux concours et test de sélection ;
- Permettre la validation des dossiers de candidature (suite à un contrôle de conformité) ;
- Consulter les dossiers de candidature ;
- Prendre un rendez-vous pour le dépôt du dossier physique de candidature ;
- Payer les frais de scolarité et de candidature en ligne ;
- Imprimer le reçu de paiement ;
- Imprimer la fiche de candidature aux concours ;
- Consulter la liste des candidats inscrits par jour ;
- Consulter les paiements par jour ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)-exercice 2024.

Le montant du présent marché est de 10 000 000 (Dix Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et bureaux de développement d'application de droit camerounais exerçant au Cameroun ayant une parfaite connaissance des prestations du genre

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)-exercice 2024.

Le montant du présent marché est de 10 000 000 (Dix Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de la Section des Projets, téléphone 222 31 03 05 dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être retirés au bureau de la Section des Projets (SEPRO), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) Francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spéciale CAS-ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marquées comme telles et une offre financière témoin destinée à l'ARMP, devra être parvenue à la Section des Projets (SEPRO), au plus tard le **19 juillet 2024 à 12 h 00 précises**, et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°02/AONO/IRIC/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'INSCRIPTION, DE DEPÔT DES DOSSIERS ET DE PAIEMENT DES FRAIS DE CSCOLARITE, DE CONCOURS ET DES TESTS DE SELECTION A L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC) EN LIGNE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de trois mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Deux Cent mille (200 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces de l'Appel d'Offres,

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de Deux Cent mille (200 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces de l'Appel d'Offres,

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **19 juillet 2024 à 13 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés de l'IRIC dans la salle des actes de l'IRIC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date fixée par la commission et conformément aux textes en vigueur.

13. Critères d'évaluation

Absence ou non-conformité de la caution de soumission

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures après l'ouverture des offres;

Présence de documents falsifiés ou fausse déclaration ;

Dossier technique incomplet pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une note Organisation et Méthodologie ;

Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- La soumission ;

- Le bordereau des prix ;

- Le détail quantitatif est estimatif ;

- Les sous détails des prix et la décomposition des prix forfaitaires;

N'avoir pas obtenu au moins 6 critères sur l'ensemble des 7 critères essentiels.

1. Les principaux critères d'évaluation

Les offres retenues à la fin de l'analyse des critères éliminatoires devront satisfaire au moins 6 des 7 des critères d'évaluation ci-dessous et détaillées dans la grille de notation contenue dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres :

Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur)

Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires

Personnel technique d'encadrement, chef de projet et un Ingénieur des travaux (CV, Diplôme certifié, disponibilité, attestation)

- Délai de livraison
- Organisation du travail
- Equipe du projet
- Capacité financière au moins égale à 50% du montant de la soumission.

NB : seules les offres ayant obtenu au moins 6 sur 7 des critères au niveau de cette évaluation technique seront jugées recevables pour l'ouverture des propositions financières

2. Méthode de sélection du soumissionnaire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures dans le présent Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d' Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Section des Projets de l'IRIC.

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

URBAIN NDONGO Daniel

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/DAO/CIRCB/CIPM/24, DU 13 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE DES REACTIFS DE LABORATOIRES BIOMEDICAUX AU CIRCB. EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'Appel d'Offres a pour objet la fourniture des réactifs de laboratoires biomédicaux au CIRCB.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se résument en la fourniture des réactifs biomédicaux de laboratoire au CIRCB, dont le détail est référencé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (**CCTP**). Il s'agit des réactifs ci-après désignés :

REACTIFS DE CHARGE VIRALE DU VIH ET DE PSA ;
REACTIFS ABBOTT REALTIME HIV-1 EID PLATFORM ASSAY CIRCB;
REACTIFS DE CYTOMETRIE ;
REACTIFS DE SEQUENÇAGE.

3. Cout Prévisionnel

Le budget alloué pour cette prestation est de **17 000 000 (dix-sept millions) FCFA**.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte aux entreprises locales installées sur le territoire national, spécialisées dans la fourniture des réactifs et respectant la réglementation en vigueur au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des réactifs de laboratoire objet du présent d'Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public du CIRCB, exercice 2024.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Affaires Financières et Comptables du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS- ARMP d'une somme de 25 000 (vingt-cinq mille) F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

ü **montant des frais payés** ;
ü **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC)** ;
ü **nom du client** : « Compte spécial CAS-ARMP » ;

Références du dossier / **N°05 DAO/CIRCB/CIPM/24, du 13 juin 2024**

ü Nom Soumissionnaire

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administratives des Marchés Publics (SIGAMP) du CIRCB au plus tard **le 10 juillet 2024 à 13 heures** dans trois enveloppes internes composées de :

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.

Le tout dans une quatrième enveloppe portant la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert N°05 DAO/CIRCB/CIPM/24, du 13 juin 2024 pour la fourniture des réactifs biomédicaux de laboratoires au CIRCB** ».

En procédure d'urgence

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 60(soixante) jours, au CIRCB sis à MELEN -Yaoundé

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 340 000(trois cent quarante mille) francs CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI et dont le nom figure sur la liste jointe à la pièce n°11.

10. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et en cours de validité conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps **le 10 juillet 2024 à 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

MODE D'EVALUATION :

Le mode d'évaluation est fait suivant le système binaire (**OUI OU NON**).

13- CRITERES D'EVALUATION

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif, après un délai de 48 heures ;
- Falsification de document ou fausse déclaration ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou contrat de représentation du fabricant;
- Absence de description des Conditions de conservations;
- Absence de déclaration sur la date de péremption (la date de péremption doit être supérieure à 6 mois à partir de la date de livraison);
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité aux caractéristiques techniques (cf. RPAO) ;
- Non-respect de 5 sur 6 critères essentiels.

N.B : Le critère 7 sera validé si le soumissionnaire a satisfait à toutes les caractéristiques.

Critères dits essentiels

- Présentation générale de l'offre (ordre des pièces, intercalaires, reliure) ;
- Références pour les prestations similaires en matière de livraison des réactifs pour le dépistage, le suivi biologique et la recherche sur le VIH/SIDA;
- Attestation de Capacité financière égale au moins au double du montant TTC de l'Offre;
- Planning de livraison et délai d'exécution inférieur ou égal à 60 jours ;
- Type de conditionnement et emballage ;
- Etiquetage et colisage.

N.B : Seules les offres qui auront été conformes à l'évaluation des caractéristiques techniques seront retenues pour l'évaluation financière.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié, dont l'offre aura été conforme aux exigences du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Affaires Administratives du CIRCB.

17. DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP et/ou à la Commission Nationale Anti-corruption par SMS ou par téléphone aux numéros suivants :

MINMAP : 677 205 725 / 699 370 748

CONAC : numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR
L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE
COMPTE DE L'EXERCICE 2025**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les prestations d'entretien général des services de l'Agence en trois (03) lots distincts, pour le compte de l'exercice 2025

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres lancé en trois lots distincts, consistent en :

- La maintenance et l'entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE) ;
- L'entretien du Matériel informatique et de télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)
- La maintenance et l'entretien ménager quotidien dans les bâtiments de la Direction Générale, de ses Annexes (ARMP et CNCCE), et des Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent Appel d'Offres est d'un montant global de **Cent millions huit cent soixante-trois mille cinq cent cinquante (100 863 550) FCFA TTC, réparti comme suit :**

N° DU LOT	COUT PREVISIONNEL F CFA TTC
LOT N°1	Vingt millions (20 000 000)
LOT N°2	Trente-cinq millions (35 000 000)
LOT N°3	Quarante-cinq millions huit cent soixante-trois mille cinq cent cinquante (45 863 550)

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en **trois (03) lots distincts** ci-après définis :

LOT N°1	LOT N°2	LOT N°3
---------	---------	---------

Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE);	Entretien du Matériel informatique et télécommunication à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)	Maintenance et entretien ménager quotidien dans les bâtiments de la Direction Générale, des Annexes (ARMP et CNCCE), et de ses Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest)
---	--	--

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de Droit camerounais justifiant d'une expertise avérée dans le domaine de l'entretien ménager des bâtiments publics, de maintenance informatique, électricité et groupes électrogènes.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget de l'ANTIC** comptant pour l'exercice 2025, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

- Lot n°1 : 614 200 : *Maintenance et entretien du système électrique, climatisation et groupes électrogènes à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE) ;*
- Lot n°2 : 614 400 : *Entretien des Matériels informatiques et télécommunications à la Direction Générale et ses Annexes (ARMP, CNCCE)*
- Lot n°3 : 614 000 : *Maintenance et entretien ménager quotidien des bâtiments de la Direction Générale, de ses Annexes (ARMP, CNCCE), et ses Antennes Régionales (Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud et Ouest)*

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) physique peut être consulté aux heures ouvrables (**7h30 à 15h30**), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés), dès publication du présent Avis.

La version électronique du DAO peut être consultée sur la plateforme COLEPS aux adresses suivantes :

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (**7h30 à 15h30**), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés), dès publication du présent Avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80.000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier et payable aux heures ouvrables dans le compte BICEC « **Compte Spécial : CAS-ARMP** ». Ce reçu devra indiquer l'identité du Prestataire désireux de participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponibles aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Pour la soumission hors ligne, l'Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Eko Bastos-Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, au plus tard le **24 Juillet 2024** à 13 heures. L'offre devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, le prestataire doit suivre les quatre (04) étapes ci-après :

ETAPE 1 : Pour l'Enregistrement de l'Entreprise dans la Plateforme COLEPS, il faut :

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publicscontracts.cm> ,
- Aller dans l'Onglet « Enregistrement des soumissionnaires » et renseigner minutieusement le formulaire demandé,
- Imprimer le formulaire de demande renseigné et généré par le système,
- Faire signer le formulaire de demande par le Chef de Structure et y apposer le cachet de l'Entreprise ;
- Déposer le formulaire dûment renseigné et formalisé au MINMAP accompagnée des pièces suivantes :
 1. i. Photocopie d'une Attestation de Non Faillite (datant de moins de 3 mois) ;
 2. ii. Photocopie du Registre de Commerce ;
 3. iii. Photocopie de la Domiciliation Bancaire ;
 4. iv. Photocopie de l'Attestation de Conformité Fiscale (datant de moins de 3 mois).

ETAPE 2 : Pour l'Acquisition du Certificat Electronique, il faut :

- Retirer le formulaire de demande de Certificat disponible au MINMAP ou le télécharger sur le site de l'ANTIC à l'adresse <http://www.camgovca.cm> dans la rubrique « Demande de Certificats (Entreprise) » ;
- Remplir le formulaire et le déposer au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 1. i. Reçu de paiement des frais d'acquisition de Certificat Electronique d'un montant de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** à verser dans le compte de l'ANTIC auprès de **SCB CAMEROUN** sous le Numéro **10002-00031-12493593150-94** ;
 2. ii. Une photocopie de la CNI du demandeur du Certificat.
- S'inscrire auprès de l'opérateur MINMAP et récupérer le récépissé de demande de Certificat ;

- Se connecter à l'adresse <http://www.camgovca.cm/fr/operations-certificats.html> et télécharger dans un support amovible (vierge) le Certificat Electronique à partir des informations (**Numéro de référence et Code d'autorisation**) contenues dans le récépissé (**Bien vouloir conserver le mot de passe pour les connexions à COLEPS**).

ETAPE 3 : pour l'Enregistrement du Certificat Electronique dans COLEPS, il faut :

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publicscontracts.cm> ,

- Aller dans l'onglet « Enregistrement des soumissionnaires », puis la rubrique « Enregistrement nouveau/Certificat supplémentaire » ; identifier l'Entreprise à partir du numéro de Registre de Commerce, puis ajouter le Certificat après avoir minutieusement renseigné le formulaire

ETAPE 4 : Pour la Soumission en ligne, il faut :

- Se connecter à la plateforme avec son Certificat ;

- Identifier l'Appel d'Offre qui vous intéresse et cliquer sur le numéro de cet Avis d'Appel d'Offres pour afficher les détails ;

- Cliquer ensuite sur le bouton soumissionner et renseigner le formulaire qui apparait en chargeant vos Offres (Administrative, Technique et Financière) aux emplacements correspondants. Bien vouloir respecter taille des fichiers (05 Mo Offre Administrative, 15 Mo Offre Technique et 05 Mo Offre Financière). Des logiciels de compression peuvent être utilisés ;

- Cliquer sur le bouton envoyer pour terminer la procédure.

Pour toute assistance technique, bien vouloir contacter les Services compétents du MINMAP aux numéros suivants **(+237) 222 238 155/222 235 669/677 006 110.**

NB : la validité d'un Certificat est de 01 (un) an

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS **au plus tard le 24 Juillet 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé, Tél : 694 405 868, le même jour au plus tard à **13 heures très précises**, avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-après :

10. Delai de Livraison

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces du dossier administratif, des offres financières et des offres techniques ne seront pas recevables.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des pièces du dossier administratif, des offres financières et des offres techniques ne seront pas recevables.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres sera effectuée en un temps et aura lieu **le 24 Juillet 2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC siégeant dans la salle des Conférences du Centre National de Cryptographie de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

14. Critères d'évaluation

a- Non régularisation d'une pièce du Dossier Administratif dans le délai de **48 heures** accordé par la CIPM après le dépouillement ;

b- Absence ou non-conformité de la Caution de soumission délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances, d'un montant de :

- **Lot n°1 : Quatre cent mille (400 000) francs CFA ;**

- **Lot n° 2 : Sept cent mille (700 000) francs CFA ;**

- **Lot n° 3 : Neuf cent quinze mille (915 000) francs CFA ;**

c- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

d- Omission d'un Prix Unitaire quantifié dans l'Offre financière ;

e- Note technique inférieure à **70 %** ;

f- Absence ou non-conformité de l'Attestation d'une capacité financière délivrée par un Etablissement Bancaire de Premier Ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de :

- **Cinq millions (5 000 000) FCFA pour le Lot n° 1,**
- **Dix millions (10 000 000) FCFA pour le Lot n°2 ;**
- **Quinze millions (15 000 000) FCFA pour le Lot n°3.**

Pour la soumission en ligne :

g- Non-respect du format de fichiers des Offres;

h- Absence de la copie de sauvegarde.

16.2. Critères essentiels

L'évaluation technique des Offres se fera suivant la grille ci-dessous :

N°	Critères	Sous-critères
1	Présentation de l'offre	04 par lot
2	Références générales de l'entreprise	01 par lot
3	Moyens logistiques	02 par lot
4	Personnel clé	10 pour les 1ot N°1 et N°2 et 08 pour le lot N° 3
5	Méthodologie, Organisation et respect des normes HQSE	05 pour les lots N°1&N°2 et 04 pour le lot N°3
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché	02 par lot

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Directeur Général de l'ANTIC, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP: 6170, Tél : 694 405 868 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE MEIGANGA**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE**

L'entreprise ci-dessous désignée, est déclarée attributaire du marché pour la Construction d'un pont sur le fleuve LOM à WAKASSO, Programme d'entretien des routes communales. Financement ; Budget du MINTP - Ligne Fonds Routier, Exercice 2023.

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAIS
EMERGENCE PLUS BP: 53 Tibati Tel: 650 98 54 33	188 943 981 FCFA	Dix-huit (18) mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à prendre attache avec le Secrétariat Général de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

MEIGANGA le 30 Mai 2024

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MVANGAN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 THIRD/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024DU
06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU (8.6 KM), EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 36 126 01 641830 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Mvangan, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route AMVOM-MINKOUMOU, dans le cadre de l'entretien routier, Exercice 2024, dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

Série 000 : INSTALLATIONS

*Installation du chantier, projet d'exécution et plan de recollement ;

*Amenée et repli du matériel,

Série 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

*Débroussaillage ;

*Abattage d'arbres ;

*Remblais ;

*Mise en forme ;

*reprofilage compactage

*Couche de roulement

Série 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

*Curage des buses et dalots;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel total dudit projet est de 27 000 000 (vingt sept millions) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques résidant au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services techniques de la Mairie de Mvangan.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général/Service technique de la Mairie de Mvangan sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général/Service technique de la Mairie de Mvangan **au plus tard le 04/07/2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006THIRD/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024DU
06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU EN PROCEDURE
D'URGENCE »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai prend en compte les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 540 000 (cinqcent quarante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne à l'ouverture, la non recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes : Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le 04/07/2024 à 15 heures à la salle de réunion de la Mairie de Mvangan, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Offre technique incomplète ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié

13-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 31 oui sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (pièce 12.4) sur 8 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser (pièce 12.5) sur 06 critères ;
- c) Les Références de l'entreprise (pièce 12.6) sur 03 critères ;
- d) L'Organisation, le planning et la compréhension du projet ; sur 12 critères ;
- e) Capacité financière sur 01 critère ;
- f) CCAP, CCTP, et CCES paraphés, signés et datés à la fin de chaque document sur 01 critère

14. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante. Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution de la lettre-commande.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Mvangan Secrétariat Général/Service technique.

MVANGANE le 6 Juin 2024

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE D'OVENG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/RS/DDI/C.OV/CDPM.DL/2024 DU 04/06/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS MINI CENTRALES SOLAIRES DE 18KVA ET 10,5KVA DANS LES LOCALITES D'AKOM, D'AKOABAS ET DE NGOUDJEN ET LE RENFORCEMENT DE LA MINI CENTRALE SOLAIRE D'EKOWONG, DANS LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du FEICOM, le Maire de la Commune D'OVENG, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour la construction de trois mini centrales solaires de 18kva et 10,5kva dans les localités d'AKOM, d'AKOABAS et de NGOUDJEN et le renforcement de la mini centrale solaire d'EKOWONG dans la commune OVENG, département du DJA et LOBO.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Equipements solaires
- Réseau de distribution BT
- Prestations Diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Deux cent Millions (200 000 000) de francs CFA.

Répartis comme suit :

LOTS Désignation LOCALITE Montant Prévisionnel (Francs CFA) Source de Financement Cautions EN FCFA

LOT1 Construction d'une mini centrale solaire de 18kva à Akom et Construction d'une mini centrale solaire de 10 kva à NGOUDJEN AKOM ET NGOUDJEN 105 000 000 FEICOM 2 100 000

LOT2 Construction d'une mini centrale solaire de 18kva à AKOABAS AKOABAS 70 000 000 FEICOM 1 400 000

LOT3 Renforcement d'une mini centrale solaire d'EKOWONG (6.175Kva à 13,65Kva) EKOWON 25 000 000 FEICOM 500 000

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en trois (03) lots.

LOT 1 : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DE 18KVA A AKOM et CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DE 10,5KVA A NGOUDJEN ;

LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE DE 18KVA A AKOABAS ;

LOT 3 : RENFORCEMENT D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE D'EKOWONG (6.175Kva à 13,65Kva)NB :

Un soumissionnaire peut être adjudicataire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget du FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la commune d'Oveng, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Service Technique de la Commune d'Oveng tél 652 59 33 04 dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune D'OVENG d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée au Secrétariat Particulier du Préfet du Dja et Lobo au plus **tard le 03/07/2024 à 14 heures**, heure locale sous plis fermé portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/RS/DDI/C.OV/CDPM-DL/2024 DU 04/06/2024 POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS MINI CENTRALE SOLAIRE DE 18KVA A AKOM, DE 18KVA A AKOABAS ET 10,5KVA A NGOUDJEN ET RENFORCEMENT DE LA MINI CENTRALE SOLAIRE D'EKOWONG (6.175Kva à 13,65Kva) DANS LA COMMUNE OVENG, DEPARTEMENT DE DU DJA ET LOBO
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : Deux millions cent mille (2 100 000) frs CFA pour le lots1, un million quatre cent mille (1 400 000) pour le Lot 2, et de Cinq cent mille (500 000) frs CFA pour le lot 3 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète ou la non-conformité à l'ouverture du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 03/07/2024 à 15 heures**, par la commission Départementale de passation marché Publics du Dja et Lobo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (hormis la caution) après les 48h réglementaires prévues pour son remplacement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Note technique inférieure à 73/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N° Critères essentiels Notation binaire

- 1 Présentation générale de l'offre Oui/Non
- 2 Références de l'entreprise Oui/Non
- 3 Moyens humains Oui/Non
- 4 Moyens matériels Oui/Non
- 5 Spécifications techniques Oui/Non
- 6 Capacité financière Oui/non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune D'OVENG, Tél.652 59 33 04

OVENG le 4 Juin 2024

Le MAIRE

ALOU'OU ZE Joseph

COMMUNE DE MVANGAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008THIRD/AONO/PU/ C- MVGAN/CIPM/2024 DU 06/06/2024 POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP BIKONG LOT N°2 : EP AMVOM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 15 102 01 641830 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024, le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe des Ecoles Publiques de la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud.

LOT N°1 : EP BIKONG

LOT N°2 : EP AMVOM

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

Travaux préliminaires-mobilisation du chantier ;

Maçonneries ;

Charpente – Plafond- Couverture ;

Menuiserie bois et métallique ;

Peinture ;

VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables se présente comme suit dans le tableau ci-après et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

N° LOT	LIEU	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)
1		

EP BIKONG



7 500 000



2	EP AMVOM	24 500 000
---	----------	------------

4. Allotissement

LOT N°1 : EP BIKONG

LOT N°2 : EP AMVOM

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2024 du MINEDUB selon le code d'imputation ci-après : 58 15 102 01 641830 523314.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général, Services Techniques), Tel : 691 52 77 48/675 38 43 91 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général, Services Techniques), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA. NB : En cas de difficultés, saisir l'ARMP et le MINMAP (Tél : 222 283 437)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Mvangan, Secrétariat Général, Services Techniques au plus **tard le 04/07/2024 à 14 Heures** et devant porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008THIRD/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/2024 du 06/06/2024 pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud, en Procédure d'urgence

LOT N°.....

FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2024

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois soit 60 jours calendaires par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant conformément au tableau ci-après valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N° LOT	LIEU	Montant caution (FCFA)	Montant caution en lettre (FCFA)
--------	------	------------------------	----------------------------------

1	EP BIKONG	150 000	Cent cinquante mille
2	EP AMVOM	490 000	Quatre cent quatre-vingt-dix mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère de l'Économie sera également sanctionnée.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Mvanganet auprès de la population.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Mvangan le 04/07/2024 à 15 Heures. Les candidats doivent être dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier sera écartée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Pièces administratives :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Offre technique incomplète ;
- Non acceptation des conditions de la Lettre Commande par le soumissionnaire (CCAP, CCTP et CCES paraphés à chaque page) ;
- Présences des pièces falsifiées ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- 1.La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévisionnel ;
- 2.L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au sein des 5 dernières années) ;
- 3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie Civil minimum) ;
- 4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location) ;
- 5.La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble de la commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires sont proscrites pour la présente consultation.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot dans le cadre de cet Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général).

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
09/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA
RESIDENCE DES HOTES, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O ;
REGION DU CENTRE. PHASE I**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre _____, Exercice 2024, le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de rénovation de la résidence des hôtes dans la Commune de Ngomedzap, Département du Nyong ET So'o, Région du CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

**I : PREPARATION DU PROJET ;
II: TRAVAUX PREPARATOIRES ;
III: ELEVATION STRUCTURELLE ;
IV: CLIMATISATION ;
V : MACONNERIE, ENDUIT AU MORTIER DE CIMENT ;
VI : ENDUIT, PEINTURE ET DECORATION ;
VII : STAFFERIE OU PLATERIE ;
VIII : PLOMBERIE SANITAIRE ;
IX : REVETEMENT DUR POUR SOL ET MUR ;
X : MENUISERIE BOIS, VITRERIE, ALUMINIUM ET APPAREILS ELECTROMENAGER ;
XI : ELECTRICITE.**

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **25.000.000 (Vingt Cinq Millions) Francs CFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre _____, Exercice 2024. Sur la ligne d'Imputation budgétaire du 58 27 100 02 641166 4642111 821

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis et sur le site de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **45.000 (Quarante-cinq Mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la mairie de NGOMEDZAP.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le **12/07/2024 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 09 AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2024 du 10/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DES HOTES, DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O ; REGION DU CENTRE. Phase I

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **Cinq cent mille (500.000) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater d'au plus de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 12/07/2024 à 13 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOMEDZAP, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il agit notamment de :

Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire de 48h ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

Offre technique

- Absence de l'attestation et du rapport de visite de site illustré par des photos
- absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Note technique inférieur à 75% ;

Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- La Modification d'une quantité du DAO.

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- les références du soumissionnaire ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;
- la capacité financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées. .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

18. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou envoyer un SMS au numéro vert et gratuit 1517 de la CONAC

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

COMMUNE D'AMBAM

**DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2024 DU 31 MAI 2024
RELATIVE A L'ACQUISITION DES MANUELS SCOLAIRES POUR LA VIABILISATION DE LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM
REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE(MINAC).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une demande de cotation N°003/DC /RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SCODELMAP/SIGAMP/2024 du 31 Mai 2024 relative à l'acquisition des manuels scolaires pour la viabilisation de la Bibliothèque Municipale de la Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem Région du Sud, pour le compte du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent : l'acquisition des manuels scolaires pour la viabilisation de la Bibliothèque Municipale, la Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem Région du Sud, pour le compte du Ministère des Arts et de la Culture (MINAC).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération à l'issue des études préalables est d'un montant total de : 10 000 000(dix millions)

4. Allotissement

Les fournitures sont en 01 lot

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit Camerounais.

6. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINAC, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis à la Structure Interne de Gestion Administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture sur présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale d'AMBAM, d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliures en spirales dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture au plus **tard le 28 Juin 2024 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 31 MAI 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DES MANUELS SCOLAIRES POUR LA VIABILISATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE (MINAC).

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliures en spirales et ou non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de la fourniture doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation. Il ne doit pas dépasser deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission libellée au nom du Maître d'Ouvrage pour un montant de deux cent mille (200 000) FCFA établi par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

NB : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque bancaire certifié

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps aura lieu **le 28 Juin 2024 à 15 heures** précises, heure locale, à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoire

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence de capacité financière ;

Absence de la caution de soumission

Note Technique inférieure à 70 points sur 100;

Offre financière incomplète ;

Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Manœuvres frauduleuses ;

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

capacité financière ;

Délai de livraison des fournitures.

Lieu de livraison ;

Projet de Lettre Commande paraphé et signé ;

Spécimens en couleur des manuels scolaires à livrer ;

Facture pro forma des manuels scolaires à livrer

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'ouverture des offres seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre sera jugée conforme à la Demande de Consultation présentant les capacités techniques et financières requise et dont l'offre est la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des marchés publics (SIGAMP) de la commune d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale, derrière la Préfecture

AMBAM le 31 Mai 2024

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

COMMUNE D'AMBAM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 30 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REBOISEMENT DANS LA VILLE D'AMBAM, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU
NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE (MINFOF)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ambam, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'offres national ouvert en Procédure d'urgence N°008/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 30 MAI 2024 pour les travaux de reboisement dans la ville d'Ambam, Commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, pour le compte du Ministère des Forêts et Faunes (MINFOF)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de reboisement;
- La réalisation des pare-feu ;

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de : Vingt millions (20 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises d'Agroforesterie de droit Camerounais.

5. Financement

FINANCEMENT : BIP MINFOF

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion des Administratives des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative de Marchés Publics de la Commune d'Ambam (SIGAMP) sis à la Bibliothèque Municipale derrière la Préfecture d'Ambam, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **30 000 francs CFA** versée à la Recette Municipale d'Ambam. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres, lui donnant le droit de soumission.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliures en spirales dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP de la Mairie d'Ambam sis à la Bibliothèque Municipale derrière le Préfecture d'Ambam) **au plus tard le 27 June 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/DAONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/SG/SIGAMP/2024 DU 30 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE
REBOISEMENT DANS LA VILLE D'AMBAM, COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM,
REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES FORETS ET FAUNES (MINFOF)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirales et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de quatre cent mille (400 000) FCFA. La caution doit être établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire, après constitution du cautionnement définitif.

NB : Toute offre non accompagnée de caution sera jugée irrecevable. Aucune caution ne sera acceptée en séance d'ouverture des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 27 June 2024 à 15 heures**, heure locale à la Bibliothèque Municipale d'Ambam par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de capacité financière ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- Offre financière incomplète ;
- Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;
- Manœuvres frauduleuses ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Non exécution satisfaisante d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (Evaluation d'une offre en demeure non satisfaisante).

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite du site.

NB : Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) sis à la bibliothèque Municipale derrière la Préfecture d'Ambam, dès publication du présent Avis.

AMBAM le 30 Mai 2024

Le MAIRE

LOMO OVONO Samson

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000053/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT AERIEN TRIPHASEE DE L'AXE CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BABOUTCHEU NGALEU - ENTREE CHEFFERIE BALOUK DANS LE GROUPEMENT BABOUTCHEU-NGALEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST ET L'EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE DE SOKELLE DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. EN 02 LOTS.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FOND DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELETRICITE (FDSE) MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (FDSE), exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National ouvert, pour les travaux d'extension du reseau électrique MT/BT aerien triphasee de l'axe carrefour ecole publique maternelle Baboutcheu Ngaleu - entree chefferie Balouk dans le groupement Baboutcheu-Ngaleu, Arrondissement de Bafang, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest et l'extension du réseau électrique de Sokelle dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. en 02 lots.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit par lot :

Lot 1 : les travaux d'extension du reseau électrique MT/BT aerien triphasee de l'axe carrefour ecole publique maternelle Baboutcheu Ngaleu - entree chefferie Balouk dans le groupement Baboutcheu-Ngaleu, Arrondissement de Bafang, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

- Construction d'une ligne MT triphasée 3x54 mm² ;
- Poste de transformation MT triphasé H61 100KVA-30KV/B2 ;
- Construction d'un réseau BT triphasé simple 3x70+NP+2EP ;
- Prestations diverses.

Lot 2: travaux d'extension du réseau électrique de Sokelle dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

- Construction d'une ligne MT monophasée 3x34,4 mm² ;
- Poste de transformation MT monophasé H61 25KVA- 17,32KV/B2 ;
- Construction d'un réseau BT monophasé simple 4x25 mm² ALU;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables par lot est de :

Lot 1 : soixante millions (**60 000 000**) francs CFA ;

Lot 2 : soixante-quatorze millions deux cent soixante-dix-sept mille cent trente-six (**74 277 736**) francs CFA

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en **2 lots**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (FDSE), exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000)** F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le **09 JUILLET 2024 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

N°000053/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 10 JUIN 2024

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT/BT AERIEN TRIPHASEE DE L'AXE CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE BABOUTCHEU NGALEU - ENTREE CHEFFERIE BALOUK DANS LE GROUPEMENT BABOUTCHEU-NGALEU, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST ET L'EXTENSION DU RESEAU ÉLECTRIQUE DE SOKELLE DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. EN 02 LOTS.

«A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à cinq (**05**) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission en fonction du lot est de :

- **Lot 1** : un million deux-cent mille (1 200 000) francs CFA

- **Lot 2** : un million quatre-cent-quatre-vingt-cinq mille (1 485 000) francs CFA

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de cinq (05) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

- **Lot 1** : un million deux-cent mille (1 200 000) francs CFA

- **Lot 2** : un million quatre-cent-quatre-vingt-cinq mille (1 485 000) francs CFA

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **09 JUILLET 2024 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

a - Critères éliminatoires

1. **Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;**
2. **Absence de la caution de soumission ;**
3. **Fausse déclaration ou pièces falsifiées;**
4. **Note technique inférieure à 80% de Oui;**
5. **Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;**
6. **Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.**

b - Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **80%** de oui seront admises à l'analyse financière.

1. **Présentation de l'Offre ;**
2. **Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;**
3. **Moyens matériels ;**
4. **Moyens humains de l'entreprise ;**
5. **Capacité financière à hauteur de 45 millions ;**
6. **Méthodologie et Plan d'exécution;**
7. **Visite de site.**

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

YAOUNDE le 10 Juin 2024

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE BIWONG BULU

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/PU/C.BBU/SIGAMP/CIPM/2024 DU 21/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN Puits POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A ZOUAMEYONG, COMMUNE DE
BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641812 464211 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BiwongBululance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction d'un puits positif équipé de pompe à motricité humaine à Zouameyong dans la commune de BiwongBulu.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent les étapes ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Fonçage
- Captage ;
- Cuvelage
- Superstructure
- Exhaure
- Développement et pompage
- Equipement spécial
- La bellisation

3. Cout Prévisionnel

montant previsionnel est 6 000 000 fcfa

4. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), exercice 2024

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la SIGAMP de la Mairie de BiwongBulu(699 60 11 38 – 683 68 90 96)dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de BiwongBulusur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de Quinze mille (15000) FCFA versée à la Recette Municipale de ladite Commune ou au Trésor Public

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de BiwongBulu au **plus tard le 19/06/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En procédure
d'urgence N° 006/AONO/PU/C.BBU/SIGAMP/CIPM/2024 du
21/05/2024 pour les travaux de construction d'un (01) puits
positif équipé de pompe à motricité humaine
à ZOUAMEYONG dans la Commune de BiwongBulu,
Département de la Mvila, REGION DU SUD**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne doit pas dépasser le délai maximal de trois (03) mois soit 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant le modèle joint en annexe, d'un montant de : 120 000 (cent vingt mille) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, exceptionnellement dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOLOWA **le 19/06/2024 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Premier temps : évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps: ouverture des offres financières

11. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- ? Dossier administratif non conforme ;
- ? Absence d'une caution de soumission ;
- ? Absence ou/non production d'une pièce après les 48h tel que prévu par la réglementation ;
- ? Fausse déclaration ou pièce falsifiée dans l'offre ;
- ? Offre anormalement basse ;
- ? Absence d'un prix dans le bordereau des prix unitaire ;
- ? Absence des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels ;
- ? Note technique
- ? Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura

été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Rapport de visite de site signé sur l'honneur avec photos couleurs
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Note méthodologique
- Les conditions d'acceptations (CCAP, CCTP paraphé, daté et signé par le soumissionnaire légal)

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la SIGAMP de la Mairie de BiwongBulu(699 60 11 38 – 683 68 90 96)de la Commune de BIWONG BULU,

BIWONG-BULU le 21 Mai 2024

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

PRÉFECTURE DU WOURI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/C19/CDPM-WOURI/IEAB-DLA6/2024 DU 11 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE DOUALA 6,
DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 15 471416 523112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Préfet du Département du Wouri, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Douala 6ème, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de base de Douala 6ème, Département du Wouri, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- Etudes et Travaux Préparatoires
- Maçonnerie - Elévation
- Menuiserie Métallique
- Menuiserie bois-vitrierie
- Plomberie sanitaire
- Electricité
- Revêtement-peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA, toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une bonne expérience en matière de travaux de BTP et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises pour la réalisation desdits travaux et non exclus de la commande publique. La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire 58 15 471416 523112

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics sise à la Préfecture du Douala, BP 4033 Douala, Tél : 671 86 21 71 / 656 55 59 87, Porte 210, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics sise à la Préfecture du Douala, BP 4033 Douala, Tél : 671 86 21 71 / 656 55 59 87, Porte 210, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Douala

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics sise à la Préfecture du Douala, BP 4033 Douala, Tél : 671 86 21 71 / 656 55 59 87, Porte 210, au plus tard le 05 juillet 2024 à 12 heures 00, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N °01/A
D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE DOUALA 6ème, DEPARTEMENT DU WOURI, REGION DU LITTORAL.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une compagnie d'assurance habilitée à délivrer des cautions ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de (300 000) trois cent mille Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance habilitée à délivrer des cautions, agréées par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 JUILLET 2024 à 13 heures 00 précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Wouri dans la salle des banquets de la Préfecture du Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administratif à l'ouverture des plis ;
2. L'absence ou non-conformité et non régularisation d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après dépouillement ;
3. L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
4. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
6. L'absence d'un sous-détail des prix ;
7. L'abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
8. La note technique inférieure à 75% de oui ;
9. L'Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

Présentation générale des offres Oui/non

Références techniques de l'entreprise Oui/non

Qualification et expérience du personnel d'encadrement Oui/non

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non

Méthodologie d'exécution Oui/non

Visite du site signée sur l'honneur Oui/non

Capacité financière Oui/non

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 75% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire remplissant les capacités administrative, technique et financière requises et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingtdix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture du Douala ou auprès du Maître d'Ouvrage.

DOUALA le 11 Juin 2024

Le PRÉFET

MVOGO SYLYAC-MARIE

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/MEADEN/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TOURISME STATION WAGON 4X4 DIESEL DE 09 CV AU MOINS (LOT N°1) ET D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DIESEL (LOT N°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
SP 4 6 1.11.1.1 222010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de réexécution du budget 2024. le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un véhicule de tourisme Station wagon 4x4 diesel de 9 CV au moins (lot n°1) et d un véhicule pickup 4x4 diesel (lot n°2) pour le compte de la MEADEN.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur la fourniture d'un véhicule de tourisme Station Wagon 4x4 diesel de 9 CV au moins (lot n°1) et d'un véhicule pick up 4 X 4 diesel (lot n°2)

3. Cout Prévisionnel

N° LOT	Intitulé	Montant prévisionnel TTC
1	Véhicule de tourisme Station Wagon 4*4 diesel de 9 CV au moins	63 500 000
2	Véhicule pick up 4*4 diesel	40 000 000

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est en deux lots composés comme suit ;

N° LOT	Intitulé	Montant prévisionnel TTC
1	Véhicule de tourisme Station Wagon 4*4 diesel de 9 CV au moins	63 500 000
2	Véhicule pick up 4*4 diesel	40 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les Entreprises prestataires de service installées au Cameroun.

6. Financement

Les véhicules objet de l'appel d'offres sont financés sur les fonds de la MEADEN ouvert auprès du TPG de Garoua et supportes par!ebudget2024sousrîmputation SP 461.1 1.1.1 222010.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable à la BICEC dans le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) N°10001 06860 97568660001 - 28.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 10 juillet 2024 à 09 heures précises sous enveloppe cachetée avec la mention:

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01BIS/AONO/MEADEN/CIPM/2024 DU 12/06/2024 POUR
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TOURISME STATION WAGON 4X4 DIESEL DE 09 CV AU MOINS (LOT N°1)
ET D'UN VEHICULE PICK UP 4 X 4 DIESEL (LOT N°2) POUR LE COMPTE DE LA MEADEN en procédure
d'urgence**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** maximum

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) FCFA pour le lot n°1 et huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot n°2 ; chaque caution doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 10 juillet 2024 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires Il s'agit notamment:

? Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;

? Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

? Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis:

? Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années ;

? offre financière incomplète ou non conforme ; " Nombre insuffisant des exemplaires des offres ;

? Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

? la présentation de l'offre sur 1 critère ;

? l'expérience du soumissionnaire sur 2 critères ;

? les moyens logistiques et humain sur 4 critères ;

? la capacité financière sur 5 critères;

? la méthodologie, planning et acception du marché sur 3 critères.

L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positifs seront éligibles à l'analyse financière soit 09 oui sur les 12 possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins-disante. Un même soumissionnaire peut être attributaire de ces deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 31 18, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

GAROUA le 12 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN°1402-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFBPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 09/04/2024 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS A BORD ET DE TALONS DE BAGAGES DES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE YAOUNDÉ-NSIMALEN ET DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., communique :

Le marché relatif à mise en place d'un système de pilotage de la performance au sein de la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **AGNESIA 13 Cameroun**, B.P : 13 135 Douala, Tél. : 699 75 88 57/ 657 50 82 42, pour un montant de **soixante-douze millions sept cent quarante-deux mille cinq cents (72 742 500) Francs CFA Toutes Taxes Comprises** et un délai de livraison de **deux (02) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULLI MANGO, COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 40 047 06 641518 464211 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la commune de Pitoa, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Santé Publique un appel d'offres national ouvert pour les **travaux de réhabilitation du Centre de santé intégré de BOULLI MANGO**, Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Maçonnerie
- Charpente et couverture
- Menuiserie métallique
- Peinture

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Six millions (6 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un (01) lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP du Ministère de la Santé Publique, Exercice 2024**.

Autorisation de dépense :

Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **commune de PITOA dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la commune de PITOA dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Pitoa**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'**original et six (06) copies marquées comme telles**, et une version numérique de l'offre financière sur clé USB devra par venir à la Commune de PITOA **au plus tard le 08/07/2024 à 10 heures précises**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**LANCEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 11/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 RELATIF AUX TRAVAUX
DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULQ WIANGO,
COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"A n 'ouvrir qu'en séance de dépoidUement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cent vingt mille (120 000) Francs** organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **8 JUILLET 2024 à 11heures précises** dans la salle du CEOCA de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité au-delà de 48hd'une pièce du dossier administratif après l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif);
- Offre technique incomplète ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) soit 35 oui sur 50 possibles;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif, absence d'un sous-détail des prix)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous-détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **21 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (2 000 000 FCFA) sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la **moins disante** après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa.**

Additif à l'Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

PITOA le 12 Juin 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

ASTA Madeleine

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2024 DU 12/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) LOGEMENTS A LAGDO ET L'AMENAGEMENT DE TROIS (03) PIECES DEVANT ABRITER LES BUREAUX DES CADRES DE LA MEADEN A LAGDO EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget 2024 de la MEADEN, le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, une deemanoe de Cotation pour la **réalisation des travaux de réhabilitation de deux (02) logements ainsi que la réfection de trois (03) pieces devant abriter les bureaux des cadres de la MEADEN à Lagdo.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprennent :

Travaux préliminaire (préparation de surface et déposé charpents)

- Travaux de charpente et couverture;
- Travaux de peinture;
- Travaux de plomberie
- Fourniture et pose de climatiseurs y compris abonnement ENEO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel s'élève à **6 070 303 FCFA**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les présentes prestations sont financées par le budget de la MEADEN pour l'exercice 2024 ; imputation 221010

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN des publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** payable dans le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) N°10001 06860 97568660001-28

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le **10 juillet 2024 à 11 heures précisés** sous enveloppe cachetée avec la mention:

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MEADEN/CIPM/2024 DU 12/06/2024

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) LOGEMENTS A LAGDO ET L'AMENAGEMENT DE TROIS (03) PIECES DEVANT ABRITER LES BUREAUX DES CADRES DE LA MEADEN A LAGDO

en procédure d'urgence

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quarante-cinq (45) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de cent vingt mille (120 000) FCFA ; Elle doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nofâmmement l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère charge des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **10 juillet 2024 à partir de 12 heures**, précisés par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- ? Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- ? Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- ? Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 6 oui sur les 8 possibles ;
- ? Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années,
- ? offre financière incomplète ou non conforme. ;
- ? Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ? Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation générale de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire;
- la qualification du personnel ;
- la capacité financière.

L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 3 oui sur les 5 possibles

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 31 18, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord

GAROUA le 12 Juin 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ABDOULAYE SERNO

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

COMMUNIQUE N°000016/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SDB/SMP DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00005/AMI/MINDDEVEL/2024 DU 24 AVRIL 2024 POUR LA PRÉ-SÉLECTION DES CABINETS EN VUE DE CONCEPTION D'UN LOGICIEL DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMÉRIQUES AU MINDDEVEL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local porte à la connaissance des soumissionnaires à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00005 du 24 avril 2024 pour la pré qualification des entreprises en vue de la conception d'un logiciel de gestion électronique des documents et archives numériques au MINDDEVEL, que les entreprises ci-après sont pré qualifiées pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint y relatif :

N°	Entreprises	contacts
1 ^{er}	AFREETECH CAMEROUN SARL	BP : 35107 Yaoundé Tél : 673808142/373808148
2 ^{ème}	KIAMA SA	BP : 15709 Yaoundé Tél : 697812525
3 ^{ème}	DECO TRADING GROUP	Tél : 676114268/673451913

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous huitaine retirer leurs offres à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2^{ème} étage, porte 210. Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2024

Le MINISTRE

ELANGA OBAM GEORGES

COMMUNE DE CAMPO

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ C. CAMPO /CIPMP/2024 DU 10/06/2024
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR ENTREE
DOUMASSI - ECOLE MATERNELLE - HOTEL DE VILLE - CARREFOUR LYCEE TECHNIQUE D'UNE
LONGUEUR DE 800 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION
DU SUD(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 36 126 01 641812 523511 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux d'entretien du tronçon de route en terre entrée Doumassi - école maternelle - hôtel de ville - carrefour lycée technique d'une longueur de 800 ml, dans l'Arrond

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux est définie ainsi qu'il suit :

- Travaux préparatoires
- Travaux d'emprise
- Travaux de chaussée
- Ouvrage d'art – assainissement
- Signalisation-équipements de sécurité et divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de : Soixante Cinq Millions (65 000 000) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics de droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de construction ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constitue l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics (MINTP) Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de CAMPO dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de CAMPO ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, payable auprès de la recette municipale de CAMPO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Campo, auprès d'un point focal désigné par le Maire de Campo, **au plus tard le 09/07/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ C. CAMPO /CIPMP/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR ENTREE DOUMASSI - ECOLE MATERNELLE - HOTEL DE VILLE - CARREFOUR LYCEE TECHNIQUE D'UNE LONGUEUR DE 800 ML, DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 300 000 (Un Million Trois Cents) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale

11. Recevabilité des Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de CAMPO ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, payable auprès de la recette municipale de CAMPO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 09/07/2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Campo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels

Critères essentiels

N° Critères essentiels Notation binaire

- 1 Présentation générale de l'offre Oui/Non
- 2 Références de l'entreprise Oui/Non
- 3 Moyens humains Oui/Non
- 4 Moyens matériels Oui/Non
- 5 Méthodologie d'exécution des travaux Oui/Non
- 6 Capacité financière de l'entreprise Oui/Non

14. Attribution

L'autorité Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de CAMPO. Tel. : 695172842

CAMPO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

IPOUA ROBERT OLIVIER

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES CHEFFERIES DANS LACOMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT N°1 : RECONSTRUCTION DE LA CHEFFERIE DE FORTY ;LOT N°2 : RECONSTRUCTION DE LA CHEFFERIE DE LA CHEFFERIE DE MBOURA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget Communal exercice 2024, le Maire de la Commune de Pitoa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de réhabilitation de certaines chefferies dans la commune de Pitoa**, département de la Bénoué région du Nord
Lot N°1 : Reconstruction de la Chefferie de FORTY ;
Lot N°2 : Reconstruction de la Chefferie de la Chefferie de MBOURA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la réhabilitation de certaines chefferies dans la commune de Pitoa, Département de la Bénoué Région du Nord en procédure d'urgence, et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment: **Travaux préliminaires terrassement; fondations; maçonnerie en élévation; peinture; menuiserie métallique; électricité; construction d'une case incorpores au mur à la façade principale; charpente et couverture.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) francs CFA** pour le **lot 1** et **dix millions (10 000 000) Francs CFA** pour le **lot 2**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux (02) lots ci-après définis :
Lot N°1 : Reconstruction de la Chefferie de FORTY ;
Lot N°2 : Reconstruction de la Chefferie de la Chefferie de MBOURA.
NB: Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au-présent appel d'offres est ouverte aux **Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget Communal de l'exercice 2024 sur l'imputation budgétaire 221 100.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre une quittance d'une somme non remboursable de **rente cinq mille (35 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale Pitoa.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies marquées comme telles** devra parvenir à la Commune de Pitoa **au plus tard le 08 juillet 2024 à 10 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES CHEFFERIES DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE.
Lot N°1 : Reconstruction de la Chefferie de FORTY ;
Lot N°2 : Reconstruction de la Chefferie de la Chefferie de MBOURA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit: **Trois cent mille (300 000) Francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. **Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **08/07/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

1. fausse ou pièce falsifiée ;
2. absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels



L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non
2	Références de l'entreprise ;	02 Oui/Non
3	Moyens humains ;	18 Oui/Non
4	Moyens matériels ;	03 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	06 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Consentement des clauses à caractère administratives et techniques	
7-1	Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	01 Oui/Non
7-2	Prise en compte des aspects socio-environnementaux	01 Oui/Non
8	Visite des lieux.	02 Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI à l'offre technique seront éligibles à l'analyse financière soit 26 oui sur les 36 possibles.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la **moins disante**, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Pitoa.**

Additif à l'Avis d'appel d'offres

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent avis d'appel d'offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier d'appel d'offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

PITOA le 12 Juin 2024

Le ADJOINT AU MAIRE

ASTA Madeleine

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/06/2024 POUR LE REMPLACEMENT DES COMMUTATEURS DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le remplacement des commutateurs du réseau informatique de la société Aéroports Du Cameroun S.A

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des équipements et services suivants : Fourniture d'un (01) commutateur Catalyst CISCO 9500-16X POE y compris licence DNA-3Y, deux alimentations redondantes et smartNET;

Fourniture de six (06) commutateurs Catalyst CISCO 9300 L 24 ports POE y compris licence DNA-3Y, deux (02) alimentations redondantes et smartNET pour chaque commutateur ;

Fourniture de deux (02) commutateurs Catalyst CISCO 9200 L de 24 ports POE y compris licence DNA-3Y, deux (02) alimentations redondantes et smartNET pour chaque commutateur ;

Fourniture de douze (12) commutateurs Catalyst CISCO 9200 L 48 ports POE y compris licence DNA-3Y, deux (02) alimentations redondantes et smartNET pour chaque commutateur ;

Fourniture de six (06) modules SFP/SFP+ deux pour chaque type de commutateur ;

Conception et réalisation d'une terre pour les baies réseau ;

Fourniture des rails électriques dans les baies réseaux y compris les protections adéquates ;

Configuration des équipements (cœur, redistribution, accès, DHCP, VLAN et haute disponibilité) ;

Formations CISCO ENCOR 350-401, Network Configuration Manager (NCM) et Network Performance Manager (NPM) ;

Acquisition du logiciel de surveillance du réseau OPMANAGER avec fonctionnalités avancées.

Les détails sont définis dans le Descriptif des Fournitures du présent Dossier d'Appel d'Offres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **cent soixante-quatorze millions sept cent un mille deux cent cinquante (174 701 250) F CFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées dans la fourniture et la configuration des équipements actifs du réseau informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2024, ligne 93203.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

4. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **17/06/2024 à 11 heures** précises, le point de rencontre est le secrétariat du Chef de Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **09/07/2024 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 19/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 05/06/2024

POUR LE REMPLACEMENT DES COMMUTATEURS DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **quatre (04) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances et la liste figure dans la pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant **trois millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (3 490 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **09 / 07 / 2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme au-delà de 48 h (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- d) Une note technique inférieure à **vingt et un (21) oui sur vingt-six (26)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Non-conformité des spécifications techniques proposées par rapport à celles décrites dans le Descriptif des Fournitures (pièce n°5 du DAO).
- f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- j) Absence d'un partenariat CISCO SILVER en cours de validité ;
- k) Absence d'un agrément attestant que les équipements proposés proviennent du constructeur CISCO SYSTEMS ;
- l) Être titulaire d'un contrat en cours d'exécution au sein de la société ADC S.A, avec des performances peu satisfaisantes et ayant déjà fait l'objet d'une mise en demeure ou d'un constat de défaillance.

15.2. Critères essentiels

Références en prestations similaires : **oui/non**
Personnel technique d'encadrement: **oui/non**
Note méthodologique : **oui/non**
Moyens matériels et services après-vente : **oui/non**
Capacité financière : **oui/non**
Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
Attestation de visite de site **oui/non**
Présentation de l'offre : **oui**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 228.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

DEMANDE DE COTATION N°02/ DC/CA.EBWA1/CIPM/ 2024 DU 23/05/2024 POUR EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NYANGONG, ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 40 047 06 641839 464211 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré de NYANGONG, Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

- MOBILISATION DU CHANTIER ;
- CONSTRUCTION DU CHAMP SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 3KW SUR TOITURE ;
- AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DU LOCAL TECHNIQUE ;
- LE RACCORDEMENT DU SCI DE NYANGONG A LA MINI CENTRALE ;
- LA POSE DE LAMPES ET DE PRISES ELECTRIQUES POUR LA CONNEXION DES EQUIPEMENTS DU CSI

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de Quinze millions (15 000 000) fca toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent avis de consultation sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais spécialisés dans ce type d'ouvrage.

6. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Santé Publique, exercice2024, pour un montant prévisionnel de Quinze millions (15 000 000) fca toutes taxes comprises.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} : Service des Marchés Publics.Sur présentation d'une quittance de paiement émise par le Trésor Public, d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Service des Marchés Publics au plus tard le **28/06/2024 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

N°02/ DC/CA.EBWA1/CIPM/ 2024 du 23/05/2024 POUR EQUIPEMENT EN ÉNERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NYANGONG, ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/06/2024 à 15 heures**, heure locale, à la Mairie d'Ebolowa1^{er}, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier (un (01) représentant par soumissionnaire).

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Critères éliminatoires

1. Être dans la liste des entreprises suspendues par le Ministère des Marchés Publics ;
2. Absence d'une pièce Administrative 48 heures après le dépouillement ;
3. Absence de la caution de soumission ou caution non conforme ;
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. Omission d'un prix unitaire quantifié.
6. Note inférieure à 60 oui, soit 80%.

Critères essentiels

1. 1. Présentation générale de l'offre ;
2. 2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. 3. Personnels ;
4. 4. Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport ;

13. Attribution

L'adjudicataire de la Lettre Commande sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Ebolowa 1^{er}, Service SIGAMPouenlignesurlaplateformeCOLEPSauxadresses <http://www.marchespublics.cme> t

EBOLOWA le 23 Mai 2024

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE DZENG

DECISIONN°008/D/C-DZENG/SG/2024 DU 11/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°013/AONO/C-DZENG/ CIPM/ 2023 DU 23/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE DZENG : ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'ordonnance n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n° 2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres du dossier d'appel d'offre N°013/ AONO /C- DZENG / CIPM / 2023 DU 23/10/2023 pour la construction de l'hôtel de ville de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;
- Vu** La proposition d'attribution n° 007/ L/ CIPM-D ZENG/ 2024 du 04/03/2024 par le Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;
- Vu** L'arrêté N° 000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
- Vu** Les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National ouvert N°013/AONO/C-DZENG/ CIPM/2023 du 23/Octobre 2023 relatif **aux travaux de construction De l'hôtel de ville de Dzeng**, Département du Nyong et So'o, Région du Centre : Est attribuée à **ETS ALMUHAYMIN ENTERPRISE PO BOX : 37NDOP** pour un montant TTC de **294 773342 (DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE TROIS CENT QUARANTE-DEUX FRANCS CFA) pour une durée de Douze (12) mois calendaires.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

DZENG le 11 Juin 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE D'EBOWA 1ER

DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CIPM/CA-EBWA1/2024 DU 23/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENGONG, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1ER, DEPARTEMENT DE LA MVILA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 40 047 06 641819 464221 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'Arrondissement d'Ebolowa^{1er} lance, un Avis de consultation pour la Demande de cotation en vue de l'équipement du Centre de Santé Intégré d'ENGONG, Commune d'Arrondissement d'Ebolowa^{1er}, Département de la Mvila. Les prestations constituées en lot unique, consistent en la fourniture des matériels et équipements

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la fourniture des équipements indiqués ci-dessus au Centre de Santé Intégré d'ENGONG

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 (QUINZE MILLIONS).

4. Allotissement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires de nationalité Camerounaise et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Public de l'exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire n°58 40 04706 641819 464211 611.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO/MOD aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des marchés Publics (SIGAMP), Cabinet du Maire, dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.coleps.cm>

8. Acquisition du Dossier

La version physique du dossier peut être obtenue au Cabinet du Maire, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de 40 000 (quarante mille) Francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Mairie d'Ebolowa 1^{er}. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation DC

9. Remises des offres

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais. Chaque soumission en sept(07) exemplaires dont un(01) original et six(06) copies marquées comme t elles, devra parvenir au cabinet du Maire, Service SIGAMP, au plus tard le28/06/2024 à 14heures et devra porter la mention:

« Demande de cotation N°01/DC/CA.EBWA1/CIPM/2024 du 23/05/ 2024pour l'équipement du Centre de Santé Intégré d'ENGONG ».

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le déla imaximum prévu par le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01)mois calendaire.Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce10 du DDC dont le montant s'élève à 300 000(Trois cent mille)FCFA; valable jusqu'à trente(30)jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis estirrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées etre mises sous plis scellé.

Serontirrecevablespar le Maître d'Ouvrage:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable.Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée parle Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non- respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pure et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 28/06/2024 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, dans la salle de réunions de la Mairie d'EBOLOWA 1^{er}. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordés par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- a. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
- b. de l'absence du cautionnement de soumission ou caution non conforme;
- c. des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- ? les références du soumissionnaire;
- ? la capacité financière ;
- ? le délai d'exécution

-Le système de notation des offres sera binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service(SIGAMP),cabinet du Maire ou en ligne sur la plate forme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cme> t <http://www.coleps.cm>

EBOLOWA le 23 Mai 2024

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°001/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :-LOT1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI -LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO ; CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- **Vu l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :**
- **-LOT1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI**
- **-LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO ; CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**
- **Vu** le procès –verbal d'ouverture des plis n°004/PV/C-NTUI/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024
- **Vu** le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès –verbal n°005/PV/C-NTUI/CIPM/2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **NDOSSEU INGENIERIE ENTREPRISE** B.P : 6893 YAOUNDE Tel : 696 496 061 / 679 293 290 ; est retenu pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION :**

-LOT1 : D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI

-LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO ; CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

Pour les montants TTC : 18 924 975 (dix-huit millions neuf cent vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze)-lot 1 ET 25 840 238 (vingt-cinq millions huit cent quarante mille deux cent trente-huit) FCFA –lot2

Pour un délai d'exécution de cent vingt(120) jours calendaires pour chaque lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/CAY2//SMP/2024 DU 13 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000004/AM/SG/CAY2/2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 16 avril 2024 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de certaines écoles publiques primaires et maternelles dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 (02 lots).;

Vu le Procès-verbal de restitution des Offres N°023 en date du 28 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise 3COM SARL ; B.P :3864 YAOUNDE ; Tel. : 242 18 02 01 ; Registre de Commerce N°RC/YAO1/04/967 ; N° Identifiant Unique : M060400017020T ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/CAYII/CIPM/SMP/2024 DU 16 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2 (02 LOTS) selon les modalités ci-après :

ü *Montant TTC en FCFA :*

Lot 1 : Vingt-cinq millions neuf cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept (25 929 697) FCFA

Lot 2 : Vingt-cinq millions trois cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-seize (25 347 996) FCFA

ü *Délai d'exécution : trois (03) mois.*

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise STE 3COM SARL ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.
AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°003/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05(CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLO A COSBIM DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- **Vu l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05(CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLO A COSBIM DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ;**
- **Vu** le procès –verbal d'ouverture des plis n°004/PV/C-NTUI/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024
- **Vu** le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès –verbal n°005/PV/C-NTUI/CIPM/2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL B.P : YAOUNDE CAMEROUN TEL :695 082 150 / 676 310 124**; est retenu **POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE NTUI : RUE DES ADJOINTS, RUE N°05(CENTRE ADMINISTRATIF), RUE ALLANT DE BOLOLO A COSBIM DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ;**

Pour le montants TTC : 29 992 761 (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille sept cent soixante un) FCFA.

Pour un délai d'exécution de cent vingt(120) jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

DECISION N°004/D/C-NTUI/SG/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE-----BIVOUNA (16KM) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n°2022/020 du 27 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- **Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** la circulaire N°002 et N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
- **Vu l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-NTUI/CIPM/2024, DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE-BIVOUNA (16km) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**
- **Vu** le procès –verbal d'ouverture des plis n°004/PV/C-NTUI/CIPM/2024 DU 23 MAI 2024
- **Vu** le rapport d'analyse des offres de la sous-commission d'analyse des offres ;
- **Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du procès –verbal n°005/PV/C-NTUI/CIPM/2024

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **PATHFINDERS CONCEPT SARL, B.P : YAOUNDE CAMEROUN TEL :695 082 150 / 676 310 124**; est retenu **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGUETE-BIVOUNA (16km) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

Pour le montant TTC : 22 970 531 (Vingt-deux millions neuf cent soixante-dix mille cinq cent trente un) FCFA. Pour un délai d'exécution de cent vingt(120) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/CIRCB/CIPM/24, DU 13 JUIN 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN INCINERATEUR ET CONSTRUCTION DE SON LOCAL AU CIRCB. EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'Appel d'Offres a pour objet la fourniture et l'installation d'un incinérateur et construction de son local au CIRCB.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché se résument aux caractéristiques techniques contenues dans le RPAO et dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (**CCTP**).

3. Cout Prévisionnel

Le coût est estimé à une somme de : 83 000 000 (quatre-vingt-trois millions) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises locales installées sur le territoire national, spécialisées dans la fourniture des équipements biomédicaux.

5. Financement

Le Marché sera financé par le budget d'investissement public du CIRCB, exercice 2024.

Code budgétaire : 222 200 «Matériel des services techniques et scientifiques».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.50/ 222 31 54 56.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.50/ 222 31 54 56., sur présentation d'une quittance de versement au Compte CAS-ARMP d'une somme de **100 000 (cent mille)** francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

Ladite quittance devra contenir les mentions obligatoires suivantes :

- ü **montant des frais payés ;**
- ü **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- ü **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- ü **nom du soumissionnaire ;**
- ü **références du Dossier d'Appel d'Offres.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administratives des Marchés Publics (SIGAMP) du CIRCB au plus tard **le 11 juillet 2024 à 13 heures** dans trois enveloppes internes composées de :

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.

Le tout dans une quatrième enveloppe portant la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert N°06 / AONO/CIRCB/CIPM/24, du 13 juin 2024 pour la fourniture et l'installation d'un incinérateur et construction de son local au CIRCB** ».

En procédure d'urgence

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours au siège du CIRCB.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI et dont le nom figure sur la liste jointe à la pièce n°11.

Le montant de la caution de soumission est de 1 660 000(un million six cent soixante mille) francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et en cours de validité conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps **le 11 juillet 2024 à 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13- Mode d'évaluation :

Le mode d'évaluation est fait suivant le système binaire (**OUI OU NON**).

13. Critères d'évaluation

Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif, après un délai de 48 heures ;

Falsification de document ou fausse déclaration ;

Absence de l'autorisation du fabricant ou contrat de représentation du fabricant de l'appareil ;

Absence d'une période de garantie d'au moins 02(deux) ans ;

Absence de la caution de soumission ;

Non-conformité aux caractéristiques techniques majeures (cf. RPAO) ;

Non-respect de 6 sur 8 critères essentiels.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre (ordre des pièces, intercalaires, reliure) ;

Attestation de disponibilité financière égale au moins au double du montant TTC de l'offre ;

Disponibilité d'un service après-vente et des pièces de rechange ;

Réalisation d'au moins deux prestations similaires (produire contrats signés et les procès-verbaux de réception) ;

Disponibilité d'un personnel qualifié pour la formation des utilisateurs et la maintenance de l'équipement ;

CCAP et CCTP paraphés, signés et dates ;

Marquage CE ;

Non-respect de 9 oui sur 11 aux caractéristiques techniques mineures.(cf RPAO).

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qualifié, dont l'offre aura été conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise de l'offre

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Affaires Administratives du CIRCB

18. Dispositions relatives à la lutte contre la corruption

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP et/ou à la Commission Nationale Anti-corruption par SMS ou par téléphone aux numéros suivants :

MINMAP : 677 205 725 / 699 370 748

CONAC : numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

PRÉFECTURE DU NYONG ET KELLE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/A0NO/J08/CDPM/2024 DU 04 JUIN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NGOG MAPUBI PHASE I, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le préfet du département du Nyong et Kellé (Autorité Contractante), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte du ministère des affaires sociales, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux relatifs à la **CONSTR**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

ü Les travaux préparatoires et études ;

ü Terrassement ;

ü Les travaux de fondation ;

ü Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;

ü Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué d'un (01) lot dont le coût prévisionnel des travaux est 25 000 000 FCFA

4. Allotissement

Le projet est constitué d'un (01) lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

LOT	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
1	Construction du centre social de Ngog- Mapubi	Mgog- Mapubi	25 000 000 (Vingt-cinq millions) F CFA

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Préfecture d'Eséka, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Préfecture d'Eséka (Secrétariat Particulier), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **(50.000 Cinquante mille Francs) CFA**, délivrée par la **Recette de finances D'ESEKA**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture d'Eséka au plus tard le **03/07/2024 2024 à 12 heures**, et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**N°003/AONO/JO8/CDPM/2024 DU 04 JUIN 2024****POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NGOG MAPUBI PHASE I, EN PROCEDURE D'URGENCE, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.****(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)****10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de 04 (mois) à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

LOT	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
1	Construction du centre social de Ngog- Mapubi	Ngog -Mapubi	Quatre (04) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

LOT	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
1	Construction du centre social de Ngog- Mapubi	Ngog- Mapubi	500 000 (Cinq cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances



LOT	LIBELLÉ DU PROJET	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
1	Construction du centre social de Ngog-Mapubi	Ngog- Mapubi	500 000 (Cinq cent mille) francs CFA

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **03/07/2024** à **13 heures** par la Commission départementale

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée,

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- l'Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures accordé par la commission ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par l'Etat ;
- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- N'avoir pas satisfait à vingt-un (21) critères sur l'ensemble des Vingt-sept (27) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous-détails des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification d'entreprise sont :

i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;

ii) Personnel d'encadrement (10 critères)

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (05 critères)

iv) Les références de l'entreprise (04 critères) ;

v) La méthodologie d'exécution (05 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 77% conformément à la Grille de notation des offres techniques, soit 77%.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante, aura obtenu au moins 77% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offre égale à 21 sur 27 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture d'Eséka, dès publication.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS 01 22 22 00 09 ET 01 22 22 00 08 »

CONSEIL REGIONAL DU NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DU NORD (ENPROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 25 105 01 771501 464210 813

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif de ramélioration du cadre infrastructurel des établissements d'Enseignement Secondaires de la Région du Nord, le Président du Conseil Régional du Nord « Maitre d'Ouvrage » lance en procédure d'urgence dans le cadre de l'exécution du budget 2024, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles dans certains Etablissements d'Enseignements Secondaires de la Région du Nord** repartis ainsi qu'il suit :

Un bloc de deux (02) salles au CETIC de Kombom, Arrondissement de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti ;

Un bloc de deux (02) salles au Lycée de Dembo, Arrondissement de Dembo, Département de la Bénoué;

Un bloc de deux (02) salles au Lycée de Langui, Arrondissement de Tchéboa, Département de la Bénoué;

Un bloc de deux (02) salles au Lycée technique de Garoua Nassarao, Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué ;

Un bloc de deux (02) salles au CETIC de Baikwa, Arrondissement de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey ;

Un bloc de deux (02) salles au Lycée de Waté, Arrondissement de Poli, Département du Faro .

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif standard notamment :

- Travaux préliminaires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie-élévation
- Charpente -Couverture
- Menuiserie métallique
- Electricité
- Peinture
- V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent trente-deux millions (132 000 000)**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres ne sont pas subdivisés en lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des travaux construction de Bâtiments et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINESEC transféré à la Région (CTD) du Nord, Exercice 2024 sur la Ligne d'Imputation budgétaire : 58 25 105 01 771501 464210 813 correspondants aux imputations budgétaires de la Région-CTD du Nord (P1.2.1.7-P1.2.1.8-P1.2.1.9-P1.2.1.10- P1.2,1.11-P1.2.1.12-220-140 (Autres immeubles communaux), AUTORISATION DES DEPENSES: IZ02068,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, dès Publication du présent Avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, après versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, payable auprès du Receveur Régional du Nord contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, au plus tard le **03 juillet 2024 à 14 heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/RN/CRN/SG/DAG/SDBM/SM/2024 DU 04 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE LA REGION DU NORD

(ENPROCEDURE D'URGENCE)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission de 2% soit deux millions six cent soixante-quatre mille (2 640 000) FCFA, établi par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres ainsi qu'il suit :

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, et un délai de 48 heures sera accordé au soumissionnaire pour la compléter ou la rendre conforme.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 juillet 2024 à 15 heures précises** dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Région du Nord, sise au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues ;

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 38 oui sur 53 possibles soit (70%) ;
- Non-respect du critère essentiel suivant :
 - Absence du conducteur des travaux ayant les qualifications telles que exigées dans le RPAO ;

Offre financière

- Non-conformité au modèle de soumission Joint en annexe ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Principaux critères essentiels

L'évolution des offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **53 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **22 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **8 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **10 critères** ;
- Consentement aux Clauses à caractères Administratifs et Techniques sur **02 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût

prévisionnel sur **7 critères** ;

- Visite de site **01 critère**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** soit **38** sur **53** seront qualifiés pour la suite de la procédure et Verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maitre d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme et remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés à l'annexe du Conseil Régional du Nord, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale de l'Education de Base du Nord, Porte 103, BP : 1623 Garoua, Tel/Fax : 699 108 467 / 654 138 636.

GAROUA le 4 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

OUMAROU OUSMANOU

COMMUNE DE NTUI

COMMUNIQUE N°001/C/C-NTUI/SG/CIPM/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2024 DU 19 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION -LOT1 :D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI -LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO, AU CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,
Par **Décision N°001/D/C-NTUI/SG/CIPM/2024** du 12 JUIN 2024
Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA
Lot 1	NDOSSEU INGENIERIE ENTREPRISE	82,60%	18 924 975
Lot2	NDOSSEU INGENIERIE ENTREPRISE	82,60%	25 840 238

Le soumissionnaire **NDOSSEU INGENIERIE ENTREPRISE B.P: 6893 Yaoundé Tel : 696 496 061** est retenu pour **LES TRAVAUX -LOT1 :D'UNE MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A LA GARE ROUTIERE DE NTUI -LOT2 : DE TROIS (03) FORAGES A PMH AU CSI D'EHONDO, AU CSI DE BETAMBA ET AU CSI DE KAKE DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

Pour les montants TTC de **18 924 975 (dix-huit millions neuf cent vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze) FCFA – Lot 1** et **25 840 238 (vingt-cinq millions huit cent quarante mille deux cent trente-huit) FCFA –Lot 2** et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires. Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NTUI le 12 Juin 2024

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N°00189/E/2 /D/MINHDU DU 05 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE
COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION
N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/BYJ DU 23 AVRIL 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE
GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX DE VOIRIE EXECUTES DANS CERTAINES VILLES DU
CAMEROUN.FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu L'autorisation de gré à gré N°01948-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 23 avril 2024, pour la maîtrise d'œuvre géotechnique des travaux de voirie exécutés dans certaines villes du Cameroun. Financement : BIP MINHDU – Exercice 2024 ;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°058 du 03 Juin 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution à l'entreprise ci-dessous.

D E C I D E :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

DCE	Ville	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Dossier de Consultation de l'Entreprise suivant autorisation de gré à gré N°01948-24/L/PRC/MINMAP/DGMI/DMTR/BYJ du 23 Avril 2024 pour la maîtrise d'œuvre géotechnique des travaux de voirie exécutés dans certaines villes du Cameroun.	Douala	LABOGENIE BP : 349 Yaoundé Tél : 696 11 33 29	49 870 350	Cinq (05) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 5 Juin 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

ADDITIF N°001A LA N°005/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2024 DU 22 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET PRODUIT D'ENTRETIEN À L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !